

La Grièche

La feuille de contact de la Cellule Ornithologique
du sud de l'Entre-Sambre-et-Meuse

N°55 – Décembre 2018

SOMMAIRE

- La chronique de l'été dernier p. 1
- Note sur l'évolution du Serin cini : p. 33
- Changements dans les communautés
d'oiseaux nicheurs des milieux agricoles
dans l'ESM p. 38
- L'étang du Grand Bu, à Niverlée p. 43
- La fougère « à bacchantes » p. 48



natagora
Entre-Sambre-
et-Meuse

Cercles des Naturalistes
de Belgique asbl



Section
LE VIROINVOL

COMITÉ DE RÉDACTION ET DE RELECTURE :

JACQUES ADRIAENSEN, ANDRE BAYOT,
PHILIPPE DEFLORENNE, THIERRY DEWITTE,
MEVE DIMIDSCHSTEIN, CHARLES DORDOLO,
PASCALE HINDRICQ, GEORGES HORNEY,
MARC LAMBERT, MICHAEL LEYMAN,
OLIVIER ROBERFROID.

LA « GRIÈCHE » célèbre les 10 ans d'observations.be

Voici déjà 10 ans qu'était créé le portail [Observations.be](http://observations.be), grâce à la collaboration entre la fondation "Natuurinformatie", Natuurpunt et Natagora. Le succès a été immédiat. **Observations.be est devenu l'interface quotidienne de partage et de gestion de millions de données d'observations naturalistes**, pour des milliers de passionnés. C'est aussi devenu un **outil incontournable pour le monitoring de la biodiversité en Belgique**, et une base de données utilisée par de nombreuses équipes scientifiques ou par les gestionnaires des espaces naturels. Enfin et surtout, c'est une **source d'information consultée par des milliers de personnes chaque jour pour mieux connaître la nature autour de nous**.

Cet anniversaire nous rappelle que la Grièche, quant à elle, est un peu plus âgée, puisque c'est en 2006 qu'elle a vu le jour. A l'époque, pour collecter les données régionales, les observateurs recopiaient leurs notes de terrain une fois par trimestre dans un fichier excel ! Quelle évolution depuis !!

Ce qui n'a pas changé, c'est notre enthousiasme, notre passion pour notre belle région et l'ornithologie, qu'une fois encore nous sommes heureux de partager avec vous !

André Bayot et Jacques Adriaensen

L'adresse d'envoi pour les données écrites, les textes et les commentaires éventuels est : lagrieche@gmail.com ou par courrier postal: 212, rue des fermes à 5600 Romedenne. Mais vous pouvez surtout encoder vos données en ligne sur : <http://observations.be/> ou sur <http://lagrieche.observations.be/index.php> (même base de données) et alors plus besoin de les envoyer par un autre procédé.

Si vous souhaitez nous soumettre vos propres photos, merci de nous les envoyer par e-mail à l'adresse suivante : lagrieche.photos@gmail.com

Au cas où vous ne possédez pas d'ordinateur, vous pouvez recevoir « La Grièche » en format papier. Vous pouvez l'obtenir auprès de Thierry Dewitte à l'adresse : **chaussée de Givet, 21 à 5660 Mariembourg.**

Vous pouvez également retrouver les différents numéros de la revue sur le site de la régionale Entre-Sambre-et-Meuse de Natagora : <http://www.natagora.be/index.php?id=1760>

LA CHRONIQUE

JUIN – AOUT 2018

L'été 2018 : exceptionnellement chaud et sec

Ce n'est plus un secret pour personne : cet été restera gravé dans nos mémoires ! Non seulement il pulvérise une fois de plus les records au niveau du thermomètre, mais en plus, il ne compte que 20 jours de pluie, ce qui est du jamais vu ! Il se situe également au 4^{ème} rang des étés les plus lumineux depuis 30 ans.

La seconde partie du tableau (cadre rouge) donne les mêmes valeurs, cette fois mois par mois. On y voit que juin 2018 se distingue par la valeur exceptionnellement basse de la pluviosité et juillet par la température moyenne et l'ensoleillement extrêmement généreux.

Paramètre :	Température	Précipitations	Précipitations	Insolation (**)
Unité :	°C	l/m ²	Nb de jours	heures:minutes
ETE 2018				
Eté 2018	19,8	134,7	20	693 :06
Caractéristiques (*)	EX	a	EX	a
Normales	17,5	224,6	43,9	578:20
JUIN 2018				
Juin 2018	18,1	15,8	4	190 :25
Caractéristiques (*)	ta	EX	EX	n
Normales	16,2	71,8	15	188 :05
JUILLET 2018				
Juillet 2018	22,0	49,7	5	298:12
Caractéristiques (*)	ta	n	EX	ta
Normales	18,4	73,5	14	200 :42
AOUT 2018				
Août 2018	19,4	69,2	11	204:29
Caractéristiques (*)	n	n	n	n
Normales	18	79,3	14,5	189 :32

(*) Définitions des niveaux d'anormalité :

Code	Niveaux d'anormalité	Phénomène égalé ou dépassé en moyenne une fois tous les ...
n	normal	-
a	anormal	6 ans
ta	très anormal	10 ans
EX	exceptionnel	30 ans

JUIN – AOUT 2018

Cette saison de nidification et des premiers déplacements fut riche en observations. Parmi les nicheurs particuliers, notons 4 cigogneaux à l'envol à Virelles mais aussi 3 jeunes Sternes pierregarins sur le même site. Toujours au même endroit, un nourrissage de Rousserolles turdoïdes est photographié. Il y a sans doute 2 couples nicheurs, un autre se reproduit probablement aussi à Roly. Une année exceptionnelle donc pour cette espèce en ESEM !, Un chanteur de Locustelle luscinioides est également remarqué, toujours à Roly. L'Autour des palombes semble faire son grand retour dans la région. Par contre, seuls 2 chanteurs de Bruants proyers sont détectés et deux de nos espèces phares se maintiennent avec difficulté : le Râle des genêts et l'Engoulevent d'Europe. Parmi les oiseaux en déplacements post-nuptiaux, signalons l'incroyable groupe de 39 Vautours fauves accompagnés d'un Vautour moine à Macon/Monceau. Peuvent encore être cités : un Bihoreau gris à Virelles, au moins un Circaète Jean-le-Blanc dans la région de Cerfontaine/Virelles, un Fuligule nyroca à Virelles, un Huîtrier pie aux BEH, l'un ou l'autre Hibou des marais dans nos plaines agricoles et un passage particulièrement faible du Pluvier guignard.

Cygne tuberculé (*Cygnus olor*) : Niche à Roly (4 pulli le 01/06 sur Fraity et 2 pulli le 27/06 sur Prandlage), à Virelles, à Rance (4 pulli le 03/06), à la Plate Taille (5 pulli le 06/06), à Falemprise (8 pulli le 15/06) et à Couvin (deuxième nichée commencée au début du mois de juin). Notons 61 ex. comptés à Virelles le 21/08.

Oie cendrée (*Anser anser*) : Trois données d'oiseaux de passage : 1 ex. le 16/06 à Nismes, 1 ex. le 04/08 à Berzée et 5 ex. le 19/08 aux BEH.

Bernache du Canada (*Branta canadensis*) : Plus de 200 ex. aux BEH, des nichées signalées un peu partout, etc. Cet exotique mérite bien son qualificatif d'envahissant.



*Bernaches
du Canada
BEH
© Philippe
Mengeot*

Ouette d'Egypte (*Alopochen aegyptiacus*) : L'Ouette d'Egypte n'est pas en reste. De Roly (23 ex. le 10/08) à Beauwelz (12 ex. le 04/06), en passant par les BEH (22 ex. le 06/06), elle est un peu partout. Cette espèce a niché cette année, au moins aux BEH et à Virelles.

Ouette de Magellan (*Alopochen aegyptiacus*) : Oiseau certainement échappé de captivité où l'espèce est élevée pour l'ornementation des pièces d'eau artificielles. 1 ex. se plaît à Virelles du 22/07 au 25/08, soit près de deux mois.



*Ochette de Magellan –
22 08 2018 - Virelles
© Nathalie Picard*

Tadorne casarca (*Tadorna ferruginea*) : Encore une espèce exotique, bien que (pour le moment en tout cas) beaucoup moins envahissante. 1 ex. est vu en parade à Tarcienne le 04/06.

Tadorne de Belon (*Tadorna tadorna*) : 1 ex. est présent à Roly du 26/06 au 26/07. Un juvénile « débarque » en halte à l'étang de Virelles le 09/08.

Canard mandarin (*Aix galericulata*) : Encore un canard invasif. Une femelle et 3 juvéniles sont vus près d'un petit étang, dans les bois au sud de Cerfontaine, le 06/06 (le couple avait été vu le 05/04). Les juvéniles ne sont plus que 2 le 15/06 et 1 le 29/06.

Canard siffleur (*Anas penelope*) : Un siffleur reste au moins deux jours à Roly (les 11 et 12/07). À Virelles, c'est un mâle qui stationne 2 jours (les 09 et 10/08), suivi d'une femelle (les 13 et 14/08).

Canard chipeau (*Anas strepera*) : Seul Virelles accueille cette espèce : de 1 à 5 ex. durant toute la période.

Sarcelle d'hiver (*Anas crecca*) : Quelques sarcelles sont vues à Roly durant toute la période (jusqu'à 18 le 15/08). À Virelles, 6 ex. (4 mâles et 2 femelles) sont signalés le 28/06. Il faut alors attendre les mouvements postnuptiaux pour en retrouver : 44 ex. le 20/08, une dizaine ensuite.

Sarcelle d'été (*Anas querquedula*) : Toutes les données viennent de Virelles : de 1 à 4 ex. entre le 28/06 et le 09/07, sans preuve de nidification.

Canard colvert (*Anas platyrhynchos*) : Epinglons au minimum 1000 ex. à Roly, presque tous relâchés pour un futur « tir à pipes », comme seuls les pratiquants de ce noble sport qu'est la chasse peuvent en faire, ainsi qu'1 ex. trouvé mort le 25/06 à Romedenne, consommé par un prédateur.

Canard pilet (*Anas acuta*) : 3 ex. le 31/08 à Virelles.

Canard souchet (*Anas clypeata*) : Quelques souchets sont vus aux BEH (maximum 3 ex. le 03/06), à Roly (maximum 9 ex. le 23/08), à Virelles (maximum 7 ex. le 24/08) et à Rance (2 ex. le 21/08 à l'étang du Moulin).

Nette rousse (*Netta rufina*) : Un couple récidive à Gozée. La femelle est vue avec 4 pulli à partir du 18/06 et ce jusqu'au 13/07. À Virelles, 4 ex. sont signalés le 28/06 (1 femelle et 3 mâles en éclipse). Ils seront présents jusqu'au 05/07.

Fuligule milouin (*Aythya ferina*) : Présent durant toute la période de la chronique, mais avec assez peu de preuves de nidification : 4 pulli à Virelles le 28/06, 5 nichées à Gozée le 13/07 (de 6, 6, 5, 2 et 2 pulli) et 8 pulli à Rance le 03/08.

Fuligule nyroca (*Aythya nyroca*) : Un exemplaire est trouvé à l'étang de Virelles par Philippe Deflorenne, le 04/06. Celui-ci écrit sur observation.be : "*Il y avait longtemps qu'un nyroca n'avait plus posé ses pattes palmées à Virelles :-)* Voilà qui est fait!". Il y restera jusqu'au 07/07. Cet oiseau, nicheur des pays de l'est, est assez rare en région wallonne. En ESEM et sur ces 10 dernières années, il avait été vu à quatre reprises : le 18/01/2015 (BEH), le 20/11/2014 (BEH), du 06/01 au 15/02/2009 (BEH) et du 25/10 au 10/11/2008 (Virelles).

Fuligule morillon (*Aythya fuligula*) : Comme preuves de nidification, nous avons 8 pulli à Gozée le 22/06, 6 pulli à Virelles le 06/07, puis 11 et 7 pulli le 08/08, 6 pulli à la Plate Taille le 22/07, 5, 6 pulli à Falemprise le 01/08 et 8 pulli à Rance le 03/08.

Perdrix grise (*Perdrix perdrix*) :

Signalées sur place en duos le 05/06 à Castillon, le 11/06 à Clermont, en bandes de 4 à 20 individus à Castillon le 06/07, à Hanzinne le 15/08 et le 20/08, à Clermont le 31/08. Signe d'une nidification, des juvéniles sont notés à Hanzinne le 15/08 et à Clermont le 26/08



Perdrix grise
05 06 2018 - Castillon
© Charles Henuzet

Caille des blés (*Coturnix coturnix*) : 11 mentions d'oiseaux chanteurs pour 16 observations enregistrées, ce qui représente une nette régression pour cette espèce des plateaux agricoles. Elle est observée à Castillon, dans la réserve naturelle de La Prée à Dailly, à Virelles, à Doische, à Ragnies et à Forges. Le dernier contact date du 30/07 à Forges.

Faisan de Colchide (*Phasianus colchicus*) : Plusieurs données de nidification et de jeunes à l'envol sont communiquées pour l'ensemble de l'ESEM.

Grèbe castagneux (*Tachybaptus ruficollis*) : Des preuves de nidification nous proviennent de Falemprise (BEH) et de différents étangs à Donsiennes, Roly, Florennes et Virelles.

Grèbe huppé (*Podiceps cristatus*) : Les BEH voient 18 nids occupés (10 comptés le 21/06 à Falemprise et 8 sur les autres plans d'eau le 15/06) ; Roly, 6 couples à l'étang du Fraity le 05/06, mais aucune reproduction observée par la suite malgré une recherche ; à Virelles, au moins 5 groupes de pulli et 4 autres nids couvés (le 09/07) et au barrage du Ry de Rome (Couvin), 2 adultes avec 2 grands jeunes (le 08/08 ; nicheurs locaux).

Grèbe à cou noir (*Podiceps nigricollis*) : Un couple est présent à Roly le 01/06. À la Plate Taille, c'est un couple et 1 juvénile qui font leur « apparition » le 03/07, sans que l'on sache si ce sont des nicheurs locaux (rappelons que les BEH ont vu beaucoup de Grèbes à cou noir hiverner en 2018). Un juvénile est encore vu le 05/07, au même endroit, et un adulte le 09/07 à Virelles.

Grand Cormoran (*Phalacrocorax carbo*) : Une dizaine de Grands Cormorans sont vus en juin aux BEH. En juillet, ce nombre augmente régulièrement pour atteindre 32 le 22/06. À Virelles, les chiffres suivent la même tendance : 5 ex. au dortoir le 17/06, 70 le 31/08.

Bihoreau gris (*Nycticorax nycticorax*) : Un adulte de ce bel et rare Ardeidae (en ESEM) est repéré le 02/06 à l'étang de Virelles. Il est encore observé le lendemain en journée et en soirée ("*observé vers 22h15, part en direction de la grande roselière puis vers l'est et semble se poser dans les saules ou les mares de l'extension du pré de Fagne...Pas entendu malgré que je sois resté jusqu'à 01h...*" - Sébastien Pierret).



Bihoreau gris - 07 06 2018 - Harchies - © Jean-Marie Schietecatte

Grande Aigrette (*Casmerodius albus*) : Assez rare en ESEM pendant la période de reproduction (il ne niche qu'à Harchies en Région wallonne). En juin, uniquement des ex. isolés aux BEH, à Virelles et Roly. En juillet, le nombre de ces erratiques augmente de manière logique. Ce sont des petits groupes qui sont vus, avec jusqu'à 8 ex. le 22/07 à Roly. En août, les groupes continuent d'augmenter : maximum de 21 ex. à Virelles le 21/08.

Héron cendré (*Ardea cinerea*) : Vu un peu partout en ESEM. Pour les chiffres les plus élevés, citons 53 ex. aux BEH le 15/06, 26 ex. à Roly le 28/06 et 22 ex. au même endroit le lendemain, avec la précision de "*17 immatures et 5 adultes*" (Thierry Dewitte).

Cigogne noire (*Ciconia nigra*) : L'élégante *nigra* est bien implantée en ESEM. Des exemplaires isolés ou en couples sont surpris en train de se nourrir ou en vol. Deux données de 3 ex. : passant en vol à Soumoy le 25/06 et 1 adulte avec 2 juvéniles dans un thermique le 27/07.

Cigogne blanche (*Ciconia ciconia*) : Pour rappel, 4 juvéniles pointent le bout du bec le 20/05 à Virelles. Ils battent des ailes frénétiquement le 27/06, annonce de l'envol prochain. En effet, le plus hardi prend son courage à deux ailes le 07/07. Après quelques jours, les autres suivent (les 4 savent voler le 16/07). Dans les environs de cette nidification, l'espèce "hante" la région, comme le 04/06 où 5 ex. se nourrissent "... à quelques mètres des machines agricoles travaillant" (Jacques Bodet). À Eteignières (en France, à 6 km de la frontière), ce sont deux nids qui sont occupés fin juin ! Les passages migratoires commencent le 02/08 avec 80 ex. à Cerfontaine. Ils se succèdent ensuite jusqu'au 08. Une seconde "salve" débute le 20 du même mois, avec des groupes atteignant parfois les 70 ex.

Spatule blanche (*Platalea leucorodia*) : Une spatule est identifiée en vol à Frasnes le 08/07.

Bondrée apivore (*Pernis apivorus*) : Assez bien signalée (265 données pour 332 oiseaux), la Bondrée apivore est observée seule ou en couple, plus rarement par 3. Une première donnée de migration active est encodée le 25/08, avec 3 femelles ensemble.

Milan noir (*Milvus migrans*) : Des individus isolés sont vus au-dessus de l'ESEM, sans preuve de nidification cette année. L'immaturation, remarqué quemandant en vol à un adulte le 12/07 à Cul-des-Sarts, pourrait provenir d'une nichée française (Eteignières et sa décharge à ciel ouvert est très attractive pour cette espèce au comportement charognard prononcé).

Milan royal (*Milvus milvus*) : Beaucoup plus observé que son cousin le noir (155 données pour 189 ex. contre 23 données pour 28 ex.). Il n'est pas impossible qu'il ait niché en ESEM. Epinglons : 1 ex. se nourrissant d'un Pigeon biset domestique le 19/07 à Yves-Gomezée sur la route, 3 juvéniles et 2 adultes le 14/08 sur le plateau de Salles (où les observations de 2 ex. étaient régulières tout au long de la période de nidification), un dortoir de 3 migrateurs le 15/08 à Clermont et 8 ex. ensemble, le 27/08 au même endroit.

Vautour fauve (*Gyps fulvus*) : L'histoire commence le 08/06 à 13h00. Dominique Van Der Kaa observe une trentaine de Vautours fauves cerclant au-dessus de Monceau-Imbrechies. Les oiseaux glissent ensuite vers le nord-ouest. Le même jour, à 16h50, minimum 5 ex. sont observés se dirigeant vers le sud-ouest à Frasnes (plus à l'est). Le lendemain, la « petite » troupe est retrouvée posée à la carrière de Wallers-en-Fagne située en France à quelques centaines de mètres de la frontière. Ils sont 39 ! 26 prennent leur envol vers 13h30 et partent vers l'est. Les 13 autres décollent vers l'est-nord-est vers 15h00. Un ex. est vu, seul, 50 minutes plus tard à Neuville, se dirigeant vers le nord-ouest. Signalons, pour finir, qu'un des ex. portait une bague jaune avec un code noir « W2J ». Cela nous permettra peut-être d'obtenir des informations sur son origine.

Vautour moine (*Aegypius monachus*) : Des fauves c'est bien, un moine c'est mieux ! Un ex. était en effet



présent, avec les fauves retrouvés à la carrière de Wallers-en-Fagne. L'oiseau a quitté les lieux en compagnie de 26 fauves à 13h30. Selon son encodeur (Charles Dordolo), il s'agit de la première donnée pour l'ESEM et de la 5^{ème} pour la Belgique !

Vautour moine
09 06 2018 - Macon
© Charles Dordolo

Circaète Jean-le-Blanc (*Circaetus gallicus*) : Deux observations en vol validées pour cet *Accipitridae* de grande taille, l'une le 30 juin à Cerfontaine, l'autre le 04 juillet à Virelles. En ESEM, ce grand mangeur de serpents est en limite nord de son aire de répartition. Nous pouvons donc avancer qu'il s'agit très probablement d'immatrices erratiques.

Busard des roseaux (*Circus aeruginosus*) : Affectionne les zones humides ouvertes ; ainsi, il est observé principalement en juin et juillet à l'étang de Virelles, à Roly et à Barbençon. A défaut des formations marécageuses, le Busard des roseaux fréquente les plaines agricoles. Il est signalé à l'unité de manière ponctuelle à Saint Aubin, Mazée, Neuville, Castillon, Strée, Ragnies et Salles. De nombreuses données sont enregistrées en août à Clermont, Yves-Gomezée et Villers-La-Tour. Retenons 3 ex. le 14/08 et 21/08 à Villers-La-Tour, 5 ex. le 23/08 à Clermont. Aucun couple potentiellement nicheur n'est signalé.

Busard Saint-Martin (*Circus cyaneus*) : Toujours observé dans les plaines agricoles. En juin, 13 données sont enregistrées sur Saint Aubin, Clermont, Jamagne, Florennes et Morialmé. Juillet sera comme pour le Busard des roseaux un mois extrêmement calme, 4 oiseaux signalés le 05 à Clermont, le 12 à Yves-Gomezée, puis à Castillon et le 19, à Saint-Aubin. Il faut attendre le 11 août pour que le nombre d'oiseaux observés augmente et signe le début de la migration active. On note ainsi 2 ex. le 11/08 à Saint-Remy, 2 ex. les 13/08 et 15/08 à Clermont, 3 ex. le 19/08 toujours à Clermont. A Villers-la-Tour, 5 ex. sont remarqués le 21/08.

Busard cendré (*Circus pygargus*) : Aucune donnée de nidification. Les observations portent sur des individus estivants isolés : 03/06 à Doische, 06/06 à Ragnies, 22/06 à Villers-Deux-Églises, 24/06 à Salles et 11/08 à Saint-Remy, en chasse avec 2 Busard Saint-Martin et 1 Busard des roseaux. Le passage migratoire est observé au-dessus du plateau agricole de Clermont, avec 13 individus recensés au cours de la seconde quinzaine d'août.

Autour des palombes (*Accipiter gentilis*) : Une aire est signalée à Viroinval dans la vallée du ruisseau de Noye. Deux autres données sont annoncées dans un habitat potentiel de nidification, l'un à Florennes et l'autre à Morialmé. Quelques oiseaux sont notés à l'unité à Nismes le 30/06 et le 30/07, à Bourlers le 24/07, à la réserve d'Al Florée le 25/07 et au Tienne Breumont le 18/08. Trois observations sont effectuées le 19/09 à Dourbes, La Prée et Treignes. Le 28/08, un oiseau tentant d'attraper un canard colvert sur le Viroin est signalé, lors d'un stage photo affût. Diverses autres données nous laissent penser à un lent redressement de l'espèce en ESEM, dont les effectifs avaient connus un minimum entre les années 1980 et 2004 (voir Doucet J. bulletin Aves, 42/1-2 | 2005 | 91-102)

[http://www.aves.be/index.php?id=article_bulletin&tx_natbulletin_pi1\[uid\]=1157](http://www.aves.be/index.php?id=article_bulletin&tx_natbulletin_pi1[uid]=1157)

Épervier d'Europe (*Accipiter nisus*) : Nicheur assez commun. Cependant, il y a seulement 3 données concernant un territoire potentiel de nidification. De nombreuses observations sont réalisées sur l'ensemble de l'ESEM, toujours à l'unité. L'Épervier d'Europe, grand chasseur, affectionne les hirondelles. Ces dernières sont notées à plusieurs reprises houspillant ce redoutable tueur de passereaux. En un an, un adulte d'épervier capturerait entre 750 et 800 oiseaux, soit en moyenne 2 prises de 40 g par jour.

Buse variable (*Buteo buteo*) : Paradant en plaine, criant, posée immobile à l'affût de sa proie, au repos à l'orée du bois, juste en vol, en survol ou marchant sans grâce dans les prés ou les champs, 440 mentions de cet excellent planeur sont enregistrées durant la période concernée dans l'ESEM. Dès le 14/06, des adultes sont signalés à Roly, transportant la becquée. Plusieurs observateurs signalent des couples dans un habitat potentiel de nidification. Il en est ainsi le 09/06 à Dailly et à Virelles, le 13/06 à Roly, le 20/06 et le 27/06 à Thy-le-Château, les 22/06 et 26/06 à Treignes, puis le 25/06 à Viroinval. Fin juillet, plusieurs juvéniles sont vus en compagnie d'adultes. Sans être sociable, la buse se plaît en groupes lâches à la recherche d'ascendances favorables, comme ces 7 ex. le 20/06 à Pesche et ces 4 ex. le 19/07 à Jamagne, ou encore à la recherche de nourriture, comme ces 17 ex. le 11/08 sur le plateau de Salles à Villers-la-Tour et ces 7 ex. à Saint-Remy.

Balbuzard pêcheur (*Pandion haliaetus*) : Inféodé aux zones poissonneuses, le balbuzard trouve accueil à l'étang de Virelles dès le 17/06. Il y sera observé à 9 reprises jusqu'au 19/07. Un individu est signalé le 13/07 au Grand Vivier à Gozée et le 22/07 à Petigny.

En août, quelques individus sont notés en vol migratoire, comme le 24/08 à Florennes et le 29/08 à Treignes. 1 ex. sera mentionné à l'étang de Virelles les 21 et 23/08.

Faucon crécerelle (*Falco tinnunculus*) : Signalé à 259 reprises durant la période, avec 386 individus solitaires, en duos ou en familles, le crécerelle se porte bien dans l'ESEM. Plusieurs mentions de nidification et/ou de juvéniles à l'envol sont encodées, comme à Barbençon, Roly, Cul-des-Sarts, Silenrieux, Yves-Gomezée, Seloignes et Villers-la-Tour.



*Faucon crécerelle - Treignes - ©
Luc Clarysse*

Faucon hobereau (*Falco subbuteo*) : Renseigné régulièrement au-dessus de l'étang de Virelles et des BEH, durant toute la période concernée. Une observation remarquable de 6 ex. en chasse est réalisée le 15/06 au lac de l'Eau d'Heure, par Hugues Dufourny. Une nidification est soupçonnée à Yves-Gomezée. Avec son jizz de grand martinet, le Faucon hobereau est également noté survolant les milieux ouverts avec des arbres, à la recherche de micromammifères ou d'étourneaux, comme à Merlemont, Jamagne, Mariembourg, Chimay, Matagne-la-Petite, Soumoy, Surice, ...

Faucon pèlerin (*Falco peregrinus*) : Différents sites de nidification potentielle annoncés au printemps 2018 ont été suivis de nichées effectives. Une nouvelle bien réjouissante... Ainsi, on note le 05/06 à Philippeville 2 jeunes à l'envol encore au nid, le 03/07 à Boussu-lez-Walcourt, 1 couple et 2 juvéniles en vol et le 09/07 à Viroinval, des jeunes sont entendus. Plusieurs mentions sont faites d'oiseaux à l'unité à Boussu-lez-Walcourt, Matagne-la-Petite, Jamiolle, Sautin, Froidchapelle et Clermont.



Râle d'eau (*Rallus aquaticus*) : Seuls les Onoyes et l'étang de Virelles abritent cet habitant typique des roselières à phragmites. Sur les 2 sites, des oiseaux qui donnent l'alarme suggèrent une potentielle reproduction. L'observation de juvéniles le 03/07 à Roly et les 23/07 et 16/08 à Virelles confirment quelques nidifications.

*Râle d'eau
Plateau de Rocroi
© Baptiste Gosselin*

Marouette ponctuée (*Porzana porzana*) : Aucune mention en juin et juillet. En passage migratoire, elle est identifiée à partir du 20/08 à l'étang de Virelles, le spot régional ! Deux individus y sont signalés (1 adulte et un jeune) le 24/08. En bordure des vasières, des comportements agressifs sont observés à l'égard des Bécassines des marais.

Gallinule poule d'eau (*Gallinula chloropus*) : Peu exigeante, la Poule d'eau habite une grande diversité de milieux : bords d'eau, lacs, étangs, fossés et même de petites surfaces d'eau découverte, dès le moment où ces habitats sont entourés d'une végétation dense, lui permettant de s'y dissimuler au moindre danger. Ces zones de végétation servent aussi à abriter son nid, formé de branchettes et de tiges de roseaux, le tout recouvert d'une litière de feuilles et d'herbes sèches. Les premiers pulli sont signalés le 15/06 à Yves-Gomezée, puis le 27/06 aux étangs de Roly. Le premier juvénile est observé le 11/07 à Falemprise, ensuite le 22/07 au Grand Bu, le 23/07 à Virelles, le 24/07 à Beauwelz, le 26/07 à Mariembourg, le 08/08 à Momignies et le 12/08 à l'étang de Donstiennes.

Foulque macroule (*Fulica atra*) : Rallidé le plus répandu en ESEM et nicheur assez commun. De nombreux cas de nidification réussie sont signalés à Falemprise, aux étangs de Virelles et de Roly, à Yves-Gomezée, au Grand Vivier à Gozée et à la Plate Taille. A Virelles, pas moins de 50 juvéniles sont comptés. Assurément, 2018 est à considérer comme une bonne année pour la reproduction de cette espèce.

Huîtrier pie (*Haematopus ostralegus*) : Observation tout à fait exceptionnelle le 06/06 aux BEH d'1 ex. adulte en halte migratoire. Il s'agirait de la 28^e mention de cette espèce depuis 2003 dans l'ESEM.



Huîtrier-pie - 06 06 2018 - BEH - © Hugues Dufourny

Petit Gravelot (*Charadrius dubius*) : Aucune nidification pour ce petit nerveux. Par contre quelques bandes en passage migratoire, comme à Roly avec 5 ex. (4 adultes et 1 juvénile) le 04/07, 2 ex. le 06/07, 3 ex. le 09/07, 4 ex. le 11/07 et 7 ex. le 12/07. L'étang de Virelles voit la halte de quelques oiseaux à l'unité.

Grand Gravelot (*Charadrius hiaticula*) : Plutôt habitué aux zones côtières, l'observation de 2 ex. à l'étang de Virelles le 02/07 est à noter.

Pluvier guignard (*Charadrius morinellus*) : Manifestement, 2018 n'est pas une année faste pour le guignard. Il est signalé seulement au cours de 3 journées. A Salles, le 14/08 avec 4 ex., à Clermont le 28/08 avec 1 ex. et le 30/08, toujours à Clermont, avec 8 ex. Monsieur Hanus signale que 2018 est sa plus mauvaise année d'observation depuis 2004 !

Pluvier doré (*Pluvialis apricaria*) : Beaux passages en petits groupes, toujours à Clermont, le 15/08 avec 14 ex. (2 ex., 8 ex., 4 ex.), ensuite le 26/08 avec 1 ex. puis 4 ex. sur place ; 1 ex. est encore noté le 30/08.

Vanneau huppé (*Vanellus vanellus*) : Le vanneau huppé se plaît en société, déambulant en groupes lâches dans les champs, les prairies avec végétation rase voire clairsemée, sur la vase à la recherche de nourriture ou simplement au repos, dans un espace découvert et uniforme. Ainsi 110 ex. sont observés le 24/06 à Salles, 120 ex. le 05/07 à l'étang de Virelles et 100 ex. le 31/07 à Roly. Dès le mois d'août, les oiseaux migrateurs font halte dans l'ESEM. L'étang de Virelles accueille de manière traditionnelle un grand nombre d'individus : 300 ex. le 06/08, 250 ex. le 21/08 et 450 ex. le 31/08. A Salles, 420 ex. le 14/08. A Chimay, 100 ex. le 24/08 et 150 ex. le 28/08. Indépendamment de ces grands rassemblements, des individus solitaires, des duos ou des groupes errants, comprenant jusqu'à 90 ex., sont signalés sur l'ensemble de notre zone. Environ 2500 oiseaux sont dénombrés durant ce mois. Pour ce qui est de la nidification, quelques sites sont propices, comme à l'argilière de la Chette où quelques pulli et juvéniles à l'envol sont observés. Á Brûly, 3 poussins et jeunes à l'envol sont notés et à Saint-Aubin, 1 jeune à l'envol. Il est évident que la reproduction reste confidentielle, la disparition des habitats adéquats, la pression agricole, le surpâturage et la prédation des corneilles et du renard en sont les causes principales.

Bécassine des marais (*Gallinago gallinago*) : À partir du 30/07, les premiers oiseaux de passage sont signalés. À l'exception de 2 ex. notés en vol à La Prée le 19/08, toutes les autres données émanent de l'étang de Virelles. Pour la bécassine, l'abondance de nourriture et la tranquillité font de Virelles un point de chute diurne idéal, avant de reprendre sa migration nocturne. 4 ex. le 14 et 16/8, 7 ex. le 20/08 et 22/08, 9 ex. le 21/08 et 10 ex. le 22/08.

Bécasse des bois (*Scolopax rusticola*) : Comme au printemps, elle est signalée paradant/chantant le 20/06 à Nismes. La plus belle observation est celle d'un oiseau à la recherche de nourriture, à la limite jardin/partie non fauchée, le 08/08 à Petigny. Géroudout écrit « *la présence de feuilles mortes en abondance, de fondrières et de flaques d'eau, de ronciers et d'éclaircies ensoleillées s'avère favorable, surtout à proximité des lisières* ». Peut-être aura-t-elle trouvé dans ce jardin des lombrics et autres vers, ses aliments préférés !

Barge à queue noire (*Limosa limosa*) : 1 remarquable observation réalisée par Hugues Dufourny d'un adulte en plumage nuptial, le 11/07 au lac de l'Eau d'Heure. Il s'agit du premier oiseau en passage migratoire d'automne relevé en ESEM. Deux ex. y avaient déjà été remarqués, mais en migration de printemps : le 2 mars 2017 dans la Vallée de l'Eau Blanche et le 23 mars 2012 au lac de l'Eau d'Heure.



Courlis cendré (*Numenius arquata*) : Chaque année, quelques données sont enregistrées en ESEM pour le plus grand de nos limicoles. Ainsi, le 13/07, 1 ex. est en halte à Hemptinne, puis les 20 et 22/08, 1 ex. à l'étang de Virelles. De 1 à 5 individus au maximum sont observés à partir du 11/08, presque quotidiennement, toujours dans la même zone à Clermont. Le 30/08, ils étaient encore notés sur place.

Courlis cendré- 22 08 2018 - Clermont
© Charles Henuzet

Chevalier gambette (*Tringa totanus*) : 4 mentions pour ce grand chevalier à pattes rouges : les 17 et 18/06 au lac de l'Eau d'Heure et les 02 et 06/08 à l'étang de Virelles.



Chevalier aboyeur (*Tringa nebularia*) : Deux observations en juillet, les 17 et 30, en halte à Roly. Août voit un beau passage du chevalier à pattes vertes. Sa préférence va à l'étang de Virelles où il est vu à l'unité ou en petits groupes, allant jusqu'à 10 individus le 27/08. À Roly, 1 ex. le 18/08 et à la réserve naturelle de la vallée de l'Hermeton, 1 ex. le 24/08.

Chevalier aboyeur - 31 08 2018 - Virelles
© Christian De Mori

Chevalier culblanc (*Tringa ochropus*) : Dès le mois de juin, un quinzaine de données est enregistrée : les étangs de Roly et sa vasière attirent l'espèce. Un groupe de 12 oiseaux y sera observé en halte le 27/06. En juillet, de nombreuses mentions concernent toujours Roly, mais aussi l'argilière de la Chette, l'étang de Virelles, la Plate Taille, Sautin, Mariembourg, Cul-des-Sarts, Cerfontaine et Romedenne. En août, le culblanc sera principalement noté à l'étang de Virelles.

Chevalier sylvain (*Tringa glareola*) : 10 oiseaux recensés sur la période à l'unité ou par 2, comme à Roly les 27/06, 29/06, 04/07 et 09/07, à l'étang de Virelles, le 02/07 et le 12/08, et enfin, à Falemprise le 27/07.

Chevalier guignette (*Tringa hypoleucos*) : Pour la seconde année consécutive, ces chevaliers sont observés en juin à l'étang de Virelles, les 06 et 20/06, à l'étang de Roly les 26, 27 et 28/06 et à Falemprise, le 28/06. Juillet et août voient un grand nombre d'oiseaux se rassemblant en groupes importants, comme ces 14 ex. le 13/07 à l'étang de Virelles, ces 15 ex. le 01/08 aux BEH puis, à l'étang de Virelles, ces 11 ex. le 10/08, 13 ex. le 21/08 et 14 ex. le 27/08. Des mentions régulières sont faites à Roly plutôt d'individus solitaires ou en duos. Signalons toutefois ce groupe de 5 ex. en halte, le 26/07.

Mouette mélanocéphale (*Larus melanocephalus*) : Une seule donnée d'un juvénile parmi des Mouettes rieuses le 22/07 à la Plate Taille.

Mouette rieuse (*Chroicocephalus ridibundus*) : Comme chaque année le premier juvénile est vivement attendu dans l'Entre-Sambre-et-Meuse. Celui-ci ne se fera pas désirer puisqu'il est déjà contacté le 26/06 aux BEH, suivi rapidement par de nombreux autres exemplaires. 37 juvéniles sont comptabilisés parmi 460 ex. le 25/07, ce qui représente 8 % du groupe.

Goéland cendré (*Larus canus*) : Comme à son habitude, très peu renseigné pendant cette période, seulement 3 ex. en juin et 2 en juillet. Il faudra attendre l'hiver pour voir les chiffres augmenter.

Goéland brun (*Larus fuscus*) : Peu renseigné en juin, les effectifs augmentent sensiblement en juillet avec un premier jeune à Cul-des-Sarts le 12/07.

Goéland leucophée (*Larus michahellis*) : Le plus présent des « argentés » à cette période. Souvent seul ou par paire (moyenne 1.8 individu par observation) en juin, cette moyenne passe à 7.9 en juillet et à 16.3 en août. Un premier juvénile est observé le 03/07 à la Plate Taille. Le couple dont il est fait mention dans la chronique précédente semble avoir joué les prolongations jusqu'au 11/07 au moins.

Goéland argenté (*Larus argentatus*) : Toujours rare à cette période, une mention en juin, 2 mentions en juillet et une en août.



Goélands argentés © Georges Horney

Goéland pontique (*Larus cachinnans*) : Très rare à cette période, 2 mentions en juillet probablement du même individu et une en août.

Sterne pierregarin (*Sterna hirundo*) : 76 mentions pour l' "hirondelle de mer", essentiellement à Virelles où cette année un couple aura mené 3 jeunes à l'envol. L'hypothèse même d'un "ménage à 3" aura été soulevée avec l'observation de la femelle nourrie au nid par 2 adultes.

Guifette noire (*Chlidonias niger*) : 5 mentions pour la période dont celle du 28 juin où 5 oiseaux seront observés en même temps à Virelles en compagnie des Sternes pierregarins.

Pigeon colombin (*Columba oenas*) : 38 mentions pour ce Colombidé, essentiellement des observations d'oiseaux isolés ou en couple, si ce n'est ce noyau de 7 oiseaux en territoire établi du côté de Thy-le-Chateau.

Pigeon ramier (*Columba palumbus*) : 218 mentions pour son cousin. Le 12/07 un premier groupe de 30 ex. est déjà observé en halte du côté de Gozée, imité par un groupe de 50 ex. le 17/07 du côté d'Yves-Gomezée, 180 à la mi-août à Matagne-la-Grande ou encore ce groupe de 80 oiseaux à Hanzinne le 29 août.

Tourterelle turque (*Streptopelia decaocto*) : Toujours observée seule ou en couple à cette période, notons malgré tout ce groupe de 19 individus déjà rassemblés à Hemptinne le 17/09, même nombre le 18 août à Senzeille.

Tourterelle des bois (*Streptopelia turtur*) : Le 10/06, 5 individus sont observés à Dailly. En diminution et très discrète, c'est généralement son chant gémissant qui la trahit. Elle est ainsi remarquée à Niverlée, Petigny, Macon, Doische, Villers-le-Gambon, Franchimont, Florennes, Romedenne, Senzeille, l'Escaillièrre, Forge, Barbençon, Walcourt, Roly, Saint-Aubin,...

Perruche à collier (*Psittacula krameri*) : Un individu au Tienne Breumont le 14/06 et un autre le 31/07 à Roly, observé haut dans le ciel, vers le nord, émettant des cris d'appel en continu.

Coucou gris (*Cuculus canorus*) : 45 mentions pour notre opportuniste. Très souvent observé seul comme ce juvénile alimenté par une Rousserolle effarvate à Virelles le 24/06.

Effraie des clochers (*Tyto alba*) : 12 petites mentions pour notre Dame Blanche répartie comme suit ; une victime de la circulation à Tarcienne, 2 ex. en chasse à Roly et l'Escaillière, 1 nid contenant des poussins à Dourbes et quelques observations d'oiseaux en vol du côté de Froidchapelle et Aublain notamment.

Grand-duc d'Europe (*Bubo bubo*) : Notre grand rapace nocturne se porte bien même si les données renseignées nous viennent principalement de la falaise du centre couvinois où 2 jeunes ont été menés à l'envol. L'un d'eux retrouvé mort, aurait été pris en charge par les services communaux pour être autopsié.

Chouette hulotte (*Strix aluco*) : Plus discrète en été avec ses 37 petites données, notre hulotte est notamment entendue à Dourbes, Cul-des-Sarts, Sautour, Dailly, Roly, Virelles, Matagne-la-Grande, Forges, Ham-Sur-Heure, Olloy, Vierves et Thy-le-Château.

Chevêchette d'Europe (*Glaucidium passerinum*) :

Chevêche d'Athéna (*Athene noctua*) : La petite chouette des vergers est signalée à Surice, Dourbes, Franchimont, Pry, Roly, Frasnès, Vodecée, Nismes, Hemptinne, Jamagne, Dailly et Virelles. Comme bien souvent malheureusement, 2 nouveaux cas de noyade sont à déplorer dans un abreuvoir et un conteneur à eau.

Hibou moyen-duc (*Asio otus*) : 13 mentions pour le Hibou moyen-duc. Fin juin, les premiers jeunes se font entendre, comme à Salles, le 30/06. Deux jeunes accompagnés d'un adulte sont vu à Somzée le 04/07. Un oiseau est victime de la circulation le 29 août à Salles.

Hibou des marais (*Asio flammeus*) : 3 oiseaux observés début juin à Donstienne et à Strée. Un dernier est en maraude aux dessus des hautes herbes à Hemptinne.



Hibou des marais - 27 03 2018 - © Laurent Malbrecq

Engoulevent d'Europe (*Caprimulgus europaeus*) : Le contournement aurait bien été fatal à notre oiseau. Trois données d'absence sur Couvin et deux écoutes fructueuses sur les communes de Chimay et Viroinval.

Martinet noir (*Apus apus*) : Plus de 30 oiseaux autour de l'église de Saint-Aubin le 04/06, 120 ex. au-dessus de Florennes le 19/06 et 150 ex. à Gimnée. Ce gros arrivage le 25/06 avec ces 300 ex. chassant frénétiquement au-dessus de Chimay.

Martin-pêcheur d'Europe (*Alcedo atthis*) : 140 données pour ce pêcheur tributaire des coups de froids prolongés, mentions parvenues essentiellement sur l'Eau Blanche, l'Eau Noire et le Viroin. Très peu représenté aux BEH, une seule observation nous parviendra pour le site le 21/06 par Hugues Dufourny qui n'en avait plus vu sur ce territoire depuis le 23/11/17.

Guêpier d'Europe (*Merops apiaster*) : Le 14/06, Hugues Dufourny entendra plusieurs cris roulés caractéristiques à Roly mais impossible de trouver l'oiseau dans le ciel. Le 21/08, un autre exemplaire sera uniquement entendu du côté de Tarcienne.

Torcol fourmilier (*Jynx torquilla*) : Fin août, 3 données nous parviendront de Doische, Rognée et Romérée.

Pic épeichette (*Dendrocopos minor*) : C'est de loin le plus discret de nos pics. Sa taille et ses cris, moins sonores que pour les autres pics, n'y sont pas étrangers. Avec 43 données relevées pour cette chronique, on peut certainement penser à une bonne santé régionale pour l'espèce.

Pic mar (*Dendrocopos medius*) : 132 mentions pour le Pic mar. Auparavant très rare, il est maintenant bien représenté partout, principalement dans les vieilles chênaies et les milieux rivulaires de l'ESEM.

Pic épeiche (*Dendrocopos major*) : Rien à signaler pour le plus représentatif de nos pics avec ces 166 mentions qui recouvrent la période.

Pic noir (*Dryocopus martius*) : 164 mentions pour notre grand pic, pratiquement autant que son cousin précédemment cité. Partout et peu importe la saison, son cri retentit dans les grands massifs forestiers de notre région.

Pic vert (*Picus viridis*) : 203 mentions pour le Pic vert, le 21/07 un juvénile se montre déjà parfaitement autonome à Tarcienne. La canicule de cet été oblige certains d'entre eux à se montrer très fidèles, familiers voire imprudents à l'abreuvoir.



Pic vert juvénile - Franchimont - 16 07 2018
© Thomas De Thier

Alouette lulu (*Lullula arborea*) : Les 2 seules observations du 29/06 et du 14/07 au Fondry des Chiens nous laisse penser à une nouvelle nidification pour le site. Quant au petit groupe de 4 oiseaux observé le 26/08 à Matagne-la-Grande, on peut parler ici de migration post-nuptiale.

Alouette des champs (*Alauda arvensis*) : Mis à part quelques petits groupes ou oiseaux isolés, renseignons ces 10 ex. dans une culture de miscanthus à Ragnies le 17/07 ou encore ces 12 oiseaux à Gerpinnes le 09/08. C'est à peu près tout pour cet espèce durant la période.

Hirondelle de rivage (*Riparia riparia*) : Quelques colonies isolées sont occupées cet été, notamment à la carrière du Nord à Frasnes avec 10 oiseaux aux abords des 30 trous déjà creusés et à Olloy-sur-Viroin avec une dizaine de couples. Ailleurs, on note encore 8 ex. en vol à Clermont le 25/08, 5 ex le 08/08 aux BEH, 12 ex. le 30/06 à la carrière Les Petons de Walcourt, 2 juveniles le 16/07 à Virelles où, pour rappel, un îlot spécifique a été aménagé pour l'espèce mais attend toujours d'être investi.



Hirondelle de rivage - 17 06 2018 - Couvin - © Jean-Marie Schietecatte

Hirondelle rustique (*Hirundo rustica*) : 76 nids occupés sur le territoire de Tarcienne, 20 à Froidchapelle, 15 à Hanzinelle. Les premiers gros groupes se forment à la mi-juillet avec ces 40 oiseaux à l'abri dans un chêne isolé à Virelles, un groupe mixte de 90 ex. à Boussu-lez-Walcourt avec les Hirondelles de fenêtre et ce groupe approximatif de 400 oiseaux dans un grand chêne dans La Prée à Dailly.

Hirondelle de fenêtre (*Delichon urbica*) : Épinglons ces 91 nids occupés sur le territoire de Tarcienne, 10 à Villers-en-Fagne et au BEH, 12 à Surice et Jamiolle, 10 à Froidchapelle, 8 à Rognée, 19 à Chimay. Fin août, les premiers rassemblements sont observés avec ce groupe de 150 oiseaux au-dessus de Surice.

Bergeronnette printanière (*Motacilla flava flava*) : La belle des champs, comme son nom l'indique, habite maintenant toutes les grandes étendues agricoles où les céréales sont cultivées, et cela, dans les quatre sous-régions du sud de l'Entre-Sambre-et-Meuse. Les densités les plus élevées sont rencontrées principalement sur les plateaux agricoles de la Thudinie (Clermont-lez-Walcourt et environs) et du Condroz (Florennes, Mettet et environs). Mais elle est aussi bien présente aussi en Fagne, Calestienne et Ardenne, à la faveur des zones cultivées, parfois très localisées. Sur le plateau de Florennes, quelques couples sont découverts dans des champs de pommes de terre, cela semble nouveau (Florennes, Morialmé, Yves-Gomezée, ...). Le premier nourrissage est découvert le 08/06 à Jamagne, puis à Forges le 19/06, à Villers-Deux-Eglises le 20/06, etc., jusqu'au 31/07 où une femelle est encore surprise à nourrir à Florennes. Mais cela a dû commencer plus tôt car un premier jeune à l'envol nous est signalé le 13/06 à Frasnes-lez-Couvin, puis le 22/06 à Gerpennes, et ainsi jusque juillet. Un premier groupe d'une quinzaine de jeunes volants est découvert à Ragnies le 17/07. La migration de cette charmante espèce commence assez tôt, 2 ex. en vol vers le sud-ouest sont observés le 31/07 à Yves-Gomezée, bientôt confirmée par la formation de groupes comme ces 20 ex. et 22 ex. le 11/08 à Clermont, 12 ex. à Villers-la-Tour le 15/08, 19 ex. le 25/08 à Hemptinne, et enfin, un groupe record de plus de 80 ex. (probablement une centaine), le 27/08 à Villers-la-Tour.

Bergeronnette printanière nordique (*Motacilla flava thunbergi*) : La Bergeronnette printanière comprend plusieurs sous-espèces, il est possible d'en surprendre l'une ou l'autre en étant très attentif et en « scannant » chaque exemplaire observé, plus particulièrement dans les groupes. C'est ainsi qu'1 ex. de la nordique est trouvé le 30/08 à Clermont-lez-Walcourt.

Bergeronnette grise (*Motacilla alba alba*) : Une de nos espèces parmi les plus communes, on ne peut que s'en réjouir. Cet élégant hoche-queue est un familier de l'homme. Du moment qu'il trouve où construire son nid (vieux mur, hangar, habitation, tas de bois, tas de ballots ou de matériaux de construction, machine agricole abandonnée, ...), un couple s'installe rapidement. Bien qu'elle préfère les paysages ouverts, on peut aussi, parfois, la trouver au cœur d'un bois, à la faveur par exemple d'un abri de chasse. Elle cherche alors sa nourriture sur les chemins forestiers. Y aurait-il déjà des familles début juin, comme le suggèrent ces 5 ex. observés le 01 à Vodecée, ces 4 ex. le 02 à Romérée et ces 5 ex. le 05 à Clermont ? Un jeune volant est en tout cas bien reconnu à Yves-Gomezée et à Hemptinne le 04. Un couple nourrit le 06 à Villers-le-Gambon et à Jamagne. Le 12, quatre juvéniles volants sont découverts à la Plate Taille. L'année semble bien favorable à la Bergeronnette grise ! Et cela apparemment dans toute la région au vu du nombre de mentions. Elle côtoie celle des ruisseaux, partageant son attrait pour l'eau. Corinne Stevens nous écrit que les deux espèces parcourent ensemble sa pelouse à Petigny. Un premier groupe, de 10 ex., est observé le 12/07 sur les bords de l'étang du Fraity où se dégage des vasières. D'autres suivent, dont le plus gros est vu à la Plate Taille, comptant 40 ex., le 18/08.



Bergeronnette grise - 05 06 2018 - Clermont - © Charles Henuzet

Bergeronnette des ruisseaux (*Motacilla cinerea*) : Fidèle à l'eau, surtout si elle est courante, notre lavandière se laisse gentiment admirer, trotinant avec vivacité de caillou en caillou. Son nid peut-être sous un pont, mais aussi parfois assez éloigné de l'eau, si elle n'a pas pu le construire plus près. Ses allées et venues lors du nourrissage représentent alors de bien longs trajets. Deux jeunes volants sont signalés le 03/06 à Yves-Gomezée (ry d'Yves), ensuite sur tout le réseau hydrographique de notre région, de même aux abords des étangs. Ainsi un couple est particulièrement observé au moine de l'étang du Fraity à Roly. À Petite-Chapelle, un mâle chante le 15/06, se prépare-t-il à une seconde nichée ? Le 27/06, 8 ex. sont dénombrés le long de l'Eau Noire, lors de sa traversée de Couvin. Le 03/07, un couple nourrit encore le long du Viroin. Une famille de 5 ex. est notée à Romedenne le 11/08.

Pipit des arbres (*Anthus trivialis*) : Emettant son chant du sommet d'un arbre ou d'un haut buisson, il installe son nid et se nourrit au sol. Il est donc particulièrement bien présent dans les réserves naturelles régionales où les plans de gestion favorisent les espaces ouverts et herbeux, non exploités par l'homme. On le trouve aussi en forêt, à la faveur d'une coupe à blanc, dans une futaie aux larges espaces entre les arbres ou parfois dans le bocage dense bordant un bois. Le 06/06, un individu transportant la becquée est découvert à Morialmé, tandis qu'un jeune récemment envolé est surpris à Matagne-la-Grande le 14/06. Juillet annonce la fin de la nidification et août, le début de la migration. Malgré une belle présence, deux groupes seulement sont renseignés : 7 ex. le 24/07 à Nismes et 9 ex. le 23/08 à Grandrieu. Ailleurs, le plus souvent un ex. isolé, parfois deux, très rarement trois.



Pipit des arbres- 16 06 2018 - Viroinval - © Matthieu Fabry

Pipit farlouse (*Anthus pratensis*) : Appréciant les espaces ouverts humides (surtout) où il émettra son chant, suivi de sa parade « en parachute », du haut d'un petit buisson ou d'un piquet de clôture. Il n'est présent que si l'exploitation du site lui permet de nicher avec succès au sol. Vu l'intensification de la fauche des herbages, il disparaît petit à petit de bien des prairies. Il résiste plus particulièrement dans les réserves naturelles de la Fagne où il peut présenter de belles densités, comme par exemple 5 ex. chanteurs au Vivi des Bois à Roly, plus un couple qui nourrit le 14/06. La dernière donnée d'élevage de jeunes provient de Matagne-la-Grande où un couple nourrit le 08/07. En août, il est à peine visible : seulement trois données d'1 ex. à Treignes et à la Plate Taille le 18 et à Merlemont le 31.

Pipit rousseline (*Anthus campestris*) : Ce grand pipit au ventre blanc et à la couleur globale brun-beige est moins rayé et tacheté que les deux autres espèces. Il n'est plus nicheur en Belgique depuis près de 50 ans. Néanmoins, il est présent dans l'est de l'Europe et hiverne en Afrique. Lors de sa migration, il est observé en très petits nombres. Il affectionne particulièrement pour une courte halte les grands espaces ouverts naturels (landes) et les cultures moissonnées. Ayant une préférence pour les vastes plateaux agricoles, il est découvert le 19/08 à Clermont-lez-Walcourt, 1 ex. ; c'est là aussi qu'est aperçu le dernier pour cette période, le 30/08. Ensuite, 5 ex. sont repérés à Yves-Gomezée cette fois, le 24/08, dans une culture de pommes de terre. Le lendemain, un arrivage soudain permet de surprendre 4 ex. supplémentaires à Yves-Gomezée, 2 ex. à Jamagne, 2 ex. à Hemptinne (et aussi les 5 ex. de la veille, très mobiles), soit un total de 13 ex. : un record pour une seule matinée ! Le 26/08, 2 ex. sont vus à Jamagne et le 27/08, 5 ex. sont présents à Donstiennes.

CinCLE plongeur (*Cinclus cinclus*) : Est-ce dû au niveau extrêmement bas de l'eau dans nos cours d'eau, mais à peine 25 données viennent étoffer cette chronique (contre 141 pour la bergeronnette des ruisseaux). Seules cinq mentions concernent 2 ex. ensemble, dont un jeune et un adulte à Couvin le 01/07. Tout le restant se limite à 1 ex. car, visiblement la sécheresse ne réussit pas à notre Merle d'eau.

Troglodyte mignon (*Troglodytes troglodytes*) : Malgré qu'il entame sa nidification assez tôt dans la saison, des chanteurs sont encore bien voix en juin, en route pour une seconde nichée ? Ainsi, sur 100 ha, 16 chanteurs sont recensés le 04 à Oignies, 13 le 07 à Petigny et 13 également le 15/06 à Cul-des-Sarts, tous en forêt ardennaise. Trois juvéniles volants nous sont renseignés le 15 à Hemptinne. Un couple s'est installé dans l'épaisseur de la laine de verre d'un toit en réfection, à Momignies, nous apprend Patrice Wuine. Une famille de 5 ex. est vue au Tienne du Lion à Frasnes-lez-Couvin le 27/06, etc. L'espèce est vraiment très bien renseignée partout.

Accenteur mouchet (*Prunella modularis*) : Les données de notre Traîne-buisson sont aussi fort nombreuses, le plus souvent d'1 ex., rarement deux ou trois. Deux mentions seulement concernent la nidification, un juvénile le 19/07 à Petigny et deux autres avec un adulte, le 30/07 à Hanzinne. Un chanteur est cantonné dans un champ de colza, un habitat peu habituel, à Jamagne le 16/06.

Rougegorge familier (*Erithacus rubecula*) : Comme les deux précédents, notre Robin est fort bien renseigné. Ici aussi, des chanteurs s'expriment encore très bien début juin, également pour une seconde nichée ? Ainsi pour 100 ha de forêt, 13 chanteurs sont dénombrés le 04/06 à Oignies, 5 ex. à Petigny le 07/06 et 11 le 15/06 à Cul-des-Sarts. Un jeune volant est découvert le 13 à Hanzinne, deux au barrage de l'Eau d'Heure le 15 et trois à Hanzinelle le 18. Un nourrissage est vu à Treignes le 24/06, de même qu'un jeune volant le 25/06. L'année semble favorable à notre rougegorge, beaucoup de données, même si la majorité concerne des exemplaires isolés. On connaît sa notion du territoire...

Rossignol philomèle (*Luscinia megarhynchos*) : Si le rossignol anime nos nuits dès avril et durant tout mai, juin se démarque avec un retour progressif au silence. Cela ne l'empêche pas d'être toujours là, faut-il encore reconnaître ses cris d'alarme, émis à proximité du nid. Ceux-ci sont entendus jusqu'au 19/07. À partir de cette date, seuls de rares cris se font encore entendre, émis par un oiseau dérangé par un promeneur. Une seule donnée en août, 1 ex. le 15 à Sart-en-Fagne. Il se fait terriblement discret une fois la nidification terminée et nous quitte rapidement.



Rossignol philomèle - 28 06 2018 - Soumoy - © Jean-Claude Gillet

Gorgebleue à miroir (*Luscinia svecica*) : Pas d'indice de nidification, pourtant, au niveau des températures, on a eu de quoi faire pousser les roseaux rapidement et dès le début de la saison ! Il a manqué d'eau ensuite pour permettre de belles densités de tiges ? Et pourtant, la sécheresse a libéré des surfaces de vase dès le début de l'été, ce qu'apprécie la gorgebleue pour se nourrir, cherchant sa nourriture au niveau du sol. C'est à n'y rien comprendre. Il faut donc attendre la migration pour que six observations se réalisent à Virelles, 1 ex. chaque fois, plutôt type femelle ou jeune, du 15 au 27/08. Et une capture pour le baguage à Roly le 19/08, cette fois, un jeune mâle.

Rougequeue noir (*Phoenicurus ochruros*) : Probablement le passereau insectivore qui aura le mieux profité de ce printemps et de cet été exceptionnels. Déjà de retour à partir de février, il a pu se mettre rapidement à nicher ; des jeunes à l'envol sont signalés les 02/06, 08/06, 09/06, etc., le plus souvent de 3 à 5 ex. Les scènes de nourrissage dans les jardins sont appréciées, comme par exemple celle décrite par Georges Horney : « *Un juvénile aventureux est perché sur le sommet de mon parasol, ravitaillé là par les parents* », à Sautour le 12/06. Une seconde nichée est certainement entamée ensuite, car de nombreuses familles à l'envol sont renseignées à partir du 06/07, des adultes nourrissent aussi au nid. La dernière donnée d'une nidification provient de Frasnès-lez-Couvin, une femelle nourrissant trois jeunes volants le 30/07 (Carrière du Nord). En août, l'émission des premiers chants de l'arrière-saison débute pour les oiseaux ayant fini de muer, par exemple 1 ex. chanteur le 22/08 à Petite-Chapelle, du toit de la ferme.



Rougequeue noir - 12 06 2018 - Sautour - © Georges Horney

Rougequeue à front blanc (*Phoenicurus phoenicurus*) : Début juin, son chant retient encore notre attention et cette belle espèce est alors mentionnée, notamment pour décrire des scènes de ravitaillement au nid. Rien que pour le 02/06, 25 données ont été encodées ! La première famille volante provient de Mariembourg, le 13/06, avec 6 ex. Thierry Dewitte nous écrit ceci : « *Un mâle et une femelle alertent, il est 21 h 30. Des cris grésillants que je ne reconnais pas sont entendus. Quatre jeunes volants sont perchés dans les arbres bordant la rue, les adultes les ravitaillent. Pas revus le lendemain.* ». Le rougequeue occupe généralement des cavités dans les arbres, les niochirs et les murs. Mais il arrive que l'espèce n'en trouve pas, ainsi Ghislaine Cabooter de Petigny, sur les Monts, raconte : « *Un couple nourrit chez les voisins, le nid a été construit sur le boîtier extérieur d'alarme, placé dans le haut d'un coin de la maison, sous le toit débordant.* ». Des exemplaires sont encore très présents sur le territoire de nidification jusqu'au 25/07, certainement. En août, la migration démarre et l'espèce est plus discrète ; elle reste néanmoins bien renseignée.

Tarier des prés (*Saxicola rubetra*) : Voilà bien des années qu'il ne niche plus chez nous, vaincu par l'intensification de l'exploitation des prés de fauche. En août, les premiers migrateurs font leur apparition, avec 1 ex. le 08 à Senzeille, le 10 à Virelles, 2 ex. le 10 toujours à Jamagne, puis à Clermont, Macon, Surice, les Matagne, etc. Il est vu aussi se perchant dans les maïs. Souvent de 1 à 3 ex. par donnée, parfois 4, 5 ex. La plus grosse troupe est de 8 ex. le 30/08 à Surice.

Tarier pâtre (*Saxicola torquata*) : L'un disparaît, l'autre augmente. Voilà une espèce en forme ! Déjà un jeune volant le 06/06 et, ensuite, de 2 à 3 ex. par nichée semble-t-il. Revenant aussi assez tôt au printemps, la nidification s'est vite installée cette année, avec un mois d'avril estival, bien que certains ne s'empresent pas : un couple avec des matériaux de construction est vu à Samart le 14/06 par Hugues Dufourny. Ailleurs de nombreuses nichées sont renseignées, dont certaines volantes, découvertes dans des céréales et du colza, durant tout juin et juillet. En août, certains vagabondent et forment des groupes, comme ces 12 ex. le 08/08 à Senzeille. D'autres voyagent en famille et, si on n'est pas un habitué du lieu, il est très difficile de dire s'il s'agit de nicheurs locaux ou de migrateurs.



Tarier pâtre ♀ - 05 06 2018 - Clermont - © Charles Henuzet

Traquet motteux (*Oenanthe oenanthe*) : Il faut patienter jusqu'au 11/08 pour une première donnée, 3 ex. à Clermont-lez-Walcourt, puis 1 ex. le 16 à Surice et 2 ex. à nouveau à Clermont le 19, pour 1 ex. à Dourbes. À partir du 21/08, il est vu chaque jour, de 1 à 3 ex. pour une trentaine de données. Un seul groupe, 9 ex., provient d'Yves-Gomezée le 25/08.

Merle noir (*Turdus merula*) : Familier et abondant, le merle est très souvent renseigné. Qui n'en a pas près de chez soi ? Un exemple de densité, 21 ex. chanteurs sur 100 ha de forêt à Cul-des-Sarts le 15/06, partis pour une seconde nichée très probablement. Trois jeunes volants sont renseignés le 06/06 à Morialmé, le dernier indice de nidification est un juvénile nourrit au sol le 23/07 à Tarcienne.

Grive litorne (*Turdus pilaris*) : Voilà une espèce dont l'aire de nidification se contracte vers le nord et aussi vers une altitude plus élevée. Niche-t-elle encore chez nous ? Sous la chaleur de cette année, rien ne le laisse penser, juste un doute. Ainsi un adulte alarmant est repéré le 24/06 au Tienne de Saumière, à Treignes, tandis que 2 ex. sont surpris et s'envolent le 27/06 à Mariembourg. En juillet, les ex. vus sont peut-être déjà en vagabondage post-nidification : 4 ex. le 22/07 à Roly (Onoyes). Et que dire d'août, avec ce groupe surprenant par son nombre, 35 ex. le 16/08 à Frasnès-lez-Couvin (ne serait-ce pas plutôt des grives draines ?) !

Grive musicienne (*Turdus philomelos*) : En juin, certains mâles sont encore bien en voix, pour une seconde nichée assurément. Ainsi sont dénombrés sur 100 ha de forêt 7 ex. chanteurs le 04/06 à Oignies, 6 le 07/06 à Petigny et 11 le 15/06 à Cul-des-Sarts. Des transports de becquées sont notés les 13/06 à Hanzinne et le 23/06 à Soumoy. Des alarmes suggérant une nidification en cours, comme le 25/06 à Treignes, sont régulières. À Gochenée, dans la vallée de la Soumiée, au moins cinq chanteurs sont encore entendus le 08/07 et le dernier le 23/07, à Ham-sur-Heure (Alain Paquet). Un ultime jeune volant est vu à Treignes, aux Rivelottes, le 12/07.

Grive draine (*Turdus viscivorus*) : Chantant dès janvier, la bonne période de recensement est déjà bien passée en juin. Néanmoins, quelques chanteurs ne manquent pas d'entrains... prêts pour une seconde nichée ? Par exemple, quatre chanteurs sont recensés sur 100 ha de bois le 04/06 à Oignies, pour un seul le 15/06 à Cul-des-Sarts. Normal, voilà déjà les jeunes de l'année qui se regroupent, 19 ex. le 23/06 à Senzeille. Un groupe de 39 ex. y sera encore vu le 08/08 ! Plus de données après le 13/08.

Bouscarle de Cetti (*Cettia cetti*) : Si les plus optimistes gardaient un maigre espoir de voir cette espèce se maintenir à Virelles, les gelées de février auront eu raison de ce souhait. Plus aucune donnée cette fois.

Locustelle tachetée (*Locustella naevia*) : Après la belle période de chant de mai de cette espèce assez localisée, juin rend déjà sa détection plus difficile. Une douzaine de sites permet encore quelques données de chanteurs à Roly, Petigny, Dailly, Forge-Jean-Petit, Fagnolle, Nismes et Franchimont. Il s'agit, pour la plupart des sites, de terrains en réserves naturelles et/ou en Natura 2000. Le dernier chanteur est entendu le 21/07. Un ex. est découvert à Olloy-sur-Viroin le 12/08, assurément un premier migrateur.



Locustelle tachetée - 21 07 2018 - Franchimont - © Thomas De Thier

Locustelle lusciniöide (*Locustella luscinioides*) : Cette locustelle est très exigeante vis-à-vis de la densité de roseaux (*Phragmites australis*) et surtout de la superficie de la roselière qui doit être la plus homogène possible. En Wallonie, elle est extrêmement rare. Une donnée nous parvient, pour un seul jour, aux Onoyes à Roly. De quoi récompenser les gestionnaires qui s'efforcent de favoriser l'installation des roseaux dans cette réserve naturelle : 1 ex. le 21/07.

Phragmite des joncs (*Acrocephalus schoenobaenus*) : C'est en août que partent, et donc passent, la plupart des « fauvettes aquatiques ». Elles fréquentent alors les roseaux car ceux-ci regorgent de milliers de pucerons. Encore plus nombreuses cette année, car la canicule a favorisé leur reproduction. 1 ex. est observé à Virelles les 12, 13, 15 et 22/08.

Hypolaïs icterine (*Hippolais icterina*) : Aucune donnée de cette espèce en limite sud de répartition.

Hypolaïs polyglotte (*Hippolais polyglotta*) : Au contraire de l'icterine, la polyglotte est chez elle et de plus en plus, vu qu'elle est d'affinité subméditerranéenne. Rappelons que le premier chanteur belge a été découvert en 1981 à Frasnes-lez-Couvin au pied du tienne du Lion !

Cette année, deux premiers jeunes volants nourris sont découverts le 16/06 à Jamagne, ce qui est tôt. Faut-il y voir l'influence du printemps exceptionnel de cette année ? Certainement. Trois juvéniles en dehors du nid sont observés le 23/06 à Senzeille, ensuite, les mentions de ce type se succèdent. Les familles volantes sont particulièrement abondantes début juillet. Un dernier chanteur (?) est entendu le 19/08 à Nismes.



Hypolaïs polyglotte - 23 06 2018 - Senzeille - © Hugues Dufourny

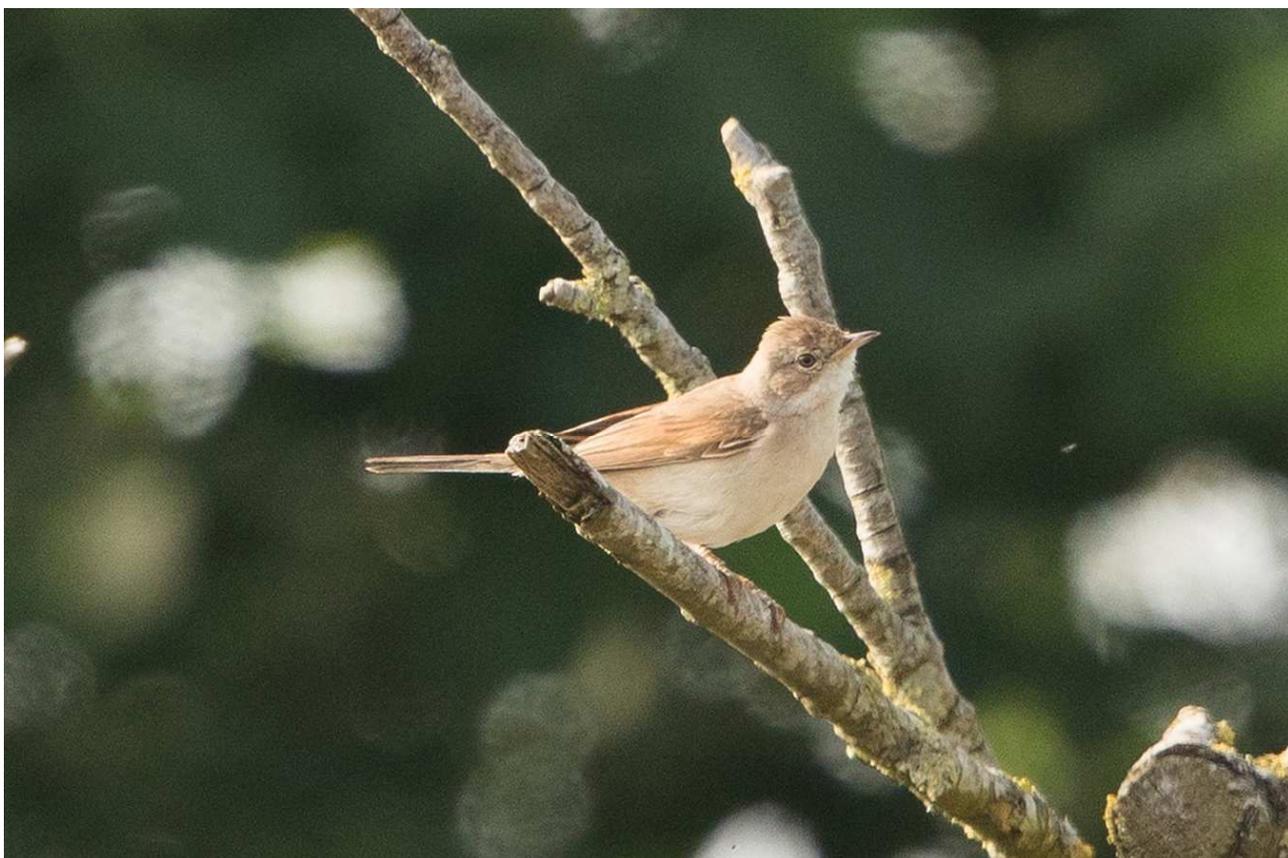
Rousserolle verderolle (*Acrocephalus palustris*) : Migratrice tardive, cette espèce est encore bien en voix durant tout juin et au début de juillet. Elle est donc fréquemment renseignée là où s'étendent ronces, orties, reines-des-prés, rejets ligneux, ..., sous le soleil. Plus de 110 données provenant des abords de nos cours d'eau, des friches humides à sèches, des prairies abandonnées depuis plusieurs années, ... Les mêmes sites sont souvent cités, l'espèce paraît donc assez localisée. Deux exemplaires nourrissent le 15/06 à Jamagne, premier indice de nidification, alors que plus loin un couple construit encore son nid. Le 21/06 un chanteur nocturne est surpris à Villers-en-Fagne. Un premier juvénile volant est découvert le 03/07 à Florennes. À partir de cette date, les données avec juvéniles et cris d'alarme se multiplient, comme à Gerpennes, Tarcienne, Frasnes-lez-Couvin, etc. Le 19/08, à Dourbes, Virginie Sonon surprend deux exemplaires dans un champ de maïs, nous confirmant que la migration est bien en cours.

Rousserolle effarvate (*Acrocephalus scirpaceus*) : Migratrice hâtive, cette espèce nous revient fin mars, début avril, et est inféodée aux roselières (de l'étang de Virelles presque exclusivement). Néanmoins, chaque année, des oiseaux chantent quelques jours à quelques semaines au mieux, dans des milieux différents, souvent à conditions environnementales sèches, et sans nicher. Parfois aussi, la rousserolle est présente dans des biotopes favorables, mais de si petites superficies qu'aucune nidification ne fait suite au cantonnement de l'oiseau. Ainsi, un chanteur nous est renseigné le 06/06 à la carrière des Vaux à Cerfontaine et au Pont Napoléon à Mariembourg, le 07/06, dans des buissons derrière la Casa Verde à Couvin, à Romedenne le 11/06, le 02/07 au village de Roly, ... Le premier indice de nidification nous provient bien sûr de l'étang de Virelles où un couple nourrit le 09/06. Le 22/07 un adulte en migration et un jeune de première année sont bagués aux Onoyes à Roly.

Rousserolle turdoïde (*Acrocephalus arundinaceus*) : Après plusieurs mois où un mâle chanteur - qui fait le bonheur de dizaines d'observateurs - est détecté à l'étang de Virelles non loin de l'Aquascope, la nidification de l'espèce est enfin découverte et confirmée (merci à Olivier Colinet). Heureusement que l'on a eu affaire à un mâle bien décidé, quelle patience ! En effet, le 12/07, deux exemplaires cherchent ardemment de la nourriture et nourrissent, bien actifs, jusqu'au 23/07 au moins. Très bonne nouvelle ! Dernière donnée le 02/08. Un autre mâle est aussi renseigné dans la roselière ouest à diverses reprises espacées dans le temps. Sa discrétion laisse penser à une autre nidification probable sur le site. Deux couples cantonnés sur Virelles, cela constitue donc un événement majeur pour le site ! Et ce n'est pas tout, le 26/06 un autre mâle chanteur est entendu à Roly. Ses bribes discrètes laissent aussi penser à une nidification en cours. Et de 3 donc pour l'ESEM !

Fauvette babillarde (*Sylvia curruca*) : Durant la première quinzaine de juin, des mâles chanteurs sont encore bien renseignés un peu partout, et cela jusqu'au 08/07. Puis, à partir du 13/06, des individus silencieux sont aussi notés, la première famille volante provenant de Mariembourg, à cette même date. Pour les autres familles, il faut attendre le 23/06. En juillet, seule une dizaine de données, en août, on se limite à trois !

Fauvette grisette (*Sylvia communis*) : Comme pour la babillarde, de nombreux mâles chanteurs bien actifs se font remarquer jusqu'au 07/07. La première famille volante est découverte le 13/06 à Florennes, puis le 17/06 à Franchimont et le 22/06 à Jamagne. Elles ne s'en laissent pas conter par les autres espèces voisines, comme en témoignent ces deux individus poursuivant une Pie-grièche écorcheur à Froidchapelle, le 18/06. A partir du 23/06, les données de familles volantes se multiplient, se généralisant à toute la région dès juillet. La grisette est aussi très bien renseignée en août, en migration, ce qui explique des comportements peu habituels. Ainsi un ex. est vu picorant la vase le 13 à Virelles, 1 ex. se nourrit de baies de Cornouiller sanguin (*Cornus sanguinea*) le 23 en compagnie de trois Gobemouche gris, également à Virelles. Sur le plateau agricole de Clermont-lez-Walcourt, Bernard Hanus note une observation de l'espèce le 27/08, en un lieu où elle ne niche pas, ce sont donc des migrateurs.



Fauvette grisette - 05 06 2018 - Clermont - © Charles Henuzet

Fauvette des jardins (*Sylvia borin*) : Elle aussi est très active pendant tout juin, là où les buissons qui l'attirent sont bien ensoleillés. On peut ainsi noter les densités de 5 chanteurs sur 100 ha de forêt ardennaise, à Oignies le 04/06, et de 7 chanteurs sur 100 ha le 07/06 à Petigny. Là également, elle profite des coupes à blanc et de la présence de taillis clairs pour s'installer. En bocage, elle donne 5 chanteurs à Cul-des-Sarts sur 100 ha le 15/06. Assez abondante et très bien renseignée, il faut pourtant patienter jusqu'au 28/06 pour observer un premier jeune volant à Hanzinne et pour entendre des cris d'alarme à Dourbes, à la Montagne-aux-Buis, suggérant une nidification en cours. Des chanteurs sont encore entendus jusqu'au 19/07. À partir du 07/07, les données de jeunes se multiplient progressivement. Six données seulement sont enregistrées en août, confirmant son départ en migration.

Fauvette à tête noire (*Sylvia atricapilla*) : Pourtant déjà fort présente depuis plusieurs mois, elle est encore bien en voix en juin. Ainsi, sur 100 ha de forêt, 14 chanteurs sont dénombrés le 04/06 à Oignies et 18 ex. le 07/06 à Petigny. En bocage à Cul-des-Sarts, ce sont 19 ex. chanteurs qui sont comptés le 15/06, toujours sur 100 ha. C'est également à la même date qu'un juvénile est observé nourri à Hemptinne. Le 17/06, une première famille volante est découverte à Franchimont. L'espèce est vraiment bien renseignée : se satisfaisant d'arbustes ombragés, elle occupe une grande diversité d'habitats. Sur 3 km de promenade dans la vallée de la Soumiée à Gochenée, le 08/07, 12 chanteurs sont identifiés, soit un chanteur tous les 250 m. Le dernier est entendu le 30/07. Encore 19 données pour août, confirmant qu'il s'agit de l'espèce la plus commune de nos quatre fauvettes.

Pouillot siffleur (*Phylloscopus sibilatrix*) : L'ami du taillis et des jeunes futaies est remarqué le 03/06, transportant des proies pour nourrir ses jeunes, à la Montagne-de-la-Carrière à Vaucelles. Pourtant, il chante encore ailleurs ; sur 100 ha de bois, 6 ex. cantonnés à Oignies sont repérés le 04/06. Il faut attendre le 20/06, à Sautour, pour repérer une seconde nidification (alarmes), puis le 25/06, avec des jeunes volants nourris au Tienne de Saumières (Treignes). Ensuite, tout à coup, l'espèce se fait très discrète, seules trois observations en juillet, aucune en août !

Pouillot véloce (*Phylloscopus collybita*) :

Depuis mars, l'espèce est notée très régulièrement partout, pourtant, et ce malgré un printemps exceptionnellement favorable, il faut attendre le 24/06 pour apercevoir les deux premiers jeunes volants, à Saint-Aubin. Le 08/06, Alain Paquet note un chant atypique à Al Florée, Sart-en-Fagne, qu'il décrit comme « *tii tiu tvijf tvhaf* ». L'espèce est toujours très bien renseignée durant tout l'été, même en août, car elle continue à émettre un cri reconnaissable.



*Pouillot véloce juvénile-Cul des Sarts-
02.07.2016
© Ph Mengeot*

Pouillot fitis (*Phylloscopus trochillus*) : Alors que de nombreux chanteurs se font encore entendre, des cris d'alarme suggérant une nidification en cours sont entendus le 04/06 à Hemptinne. Un adulte transportant la becquée est vu le 17/06 à Fagnolle. Le 14/07, les premiers oiseaux criant tout en se déplaçant, indiquent une dispersion post-nidification à Neuville, Hemptinne, Jamagne, Nismes, ... C'est l'été. Seules six données pour août.

Roitelet huppé (*Regulus regulus*) : Grâce à sa petite ritournelle, le mâle chanteur est assez facile à reconnaître et il est donc renseigné un peu partout dans la région. Il suffit parfois d'un seul grand épicéa pour fixer un couple. À Oignies-en-Thiérache, 5 cantons sont ainsi dénombrés sur 100 ha de forêt le 04/06, pour juste 2 autres à Cul-des-Sarts le 15/06, toujours sur la même superficie de référence. Discret de par sa petite taille et sa couleur proche de celles du feuillage et des aiguilles de résineux, il n'est pas aisé à observer en été. Cela doit expliquer la seule donnée de jeunes volants, avec 1 ex. le 26/07 à Mariembourg. Ensuite, le nombre de donnée chute, dès la fin de la période de chant : 8 mentions en juillet et 9 en août.

Roitelet triple-bandeau (*Regulus ignicapillus*) : En juin, avec 45 % de données supplémentaires que pour le huppé, le Roitelet triple-bandeau semble devenu le plus commun. Il est vrai qu'appréciant les bois mixtes feuillus-résineux, il a plus de superficie à conquérir que son cousin qui préfère les peuplements entièrement composés de résineux. Ici aussi, la fin de la période de chant le rend presque invisible, 11 données en juillet pour 4 en août !

Gobemouche gris (*Muscicapa striata*) : Bien que la population actuelle soit beaucoup moins forte que celle du siècle passé, le Gobemouche gris est toujours bel et bien présent. Un couple a eu la bonne idée de parader et chanter auprès du mirador d'observation de l'étang de Virelles. C'est sur celui-ci qu'il a établi son nid que les jeunes quittent le 06/07. Si c'était pour passer inaperçu, c'est raté, car c'est bien sûr le couple le plus renseigné de la région. Le 15/07, trois jeunes volants et les parents sont découverts à Yves-Gomezée, avec un second couple non loin. La nidification est aussi prouvée le 30/07 à Hanzinne et Gerpennes, à Fagnolle le 01/08. L'espèce est signalée dans les localités suivantes : Sart-en-Fagne, Senzeille, Nismes, Dailly, Petigny, Roly, Souleme, Virelles, Mazée, Treignes, Dourbes, Vaucelles, Hanzinne, Florennes, Mariembourg, Morialmé et Tarcienne. En août, la migration entraîne les oiseaux loin de leur territoire, se rajoutent alors Surice, Doische, Merlemont, Romérée, Matagne-la-Petite, Grandrieu, Cerfontaine et Vierves-sur-Viroin. Notons 3 ex. se nourrissant de baies de Cornouillers sanguins (*Cornus sanguinea*) le 23/08 à Virelles.

Gobemouche noir (*Ficedula hypoleuca*) : Pas de suivi de la petite population nicheuse de Brûly-de-Pesche, ainsi, seules 6 données d'oiseaux en migration nous ont été communiquées. Un premier ex. est renseigné le 25/07 à Nismes (Tienne Breumont), la seule mention de juillet. Ensuite, en août, 1 ex. le 17 au Ry Jaune, aux BEH, 2 ex. le 18 à Nismes (Fondry des Chiens) et à Treignes (Mwène à Vaucelles), 1 ex. à nouveau au Tienne Breumont le 19, ensuite 1 ex. le 20 à Dourbes, enfin, les 27 et 28, 1 ex. à Vierves-sur-Viroin.



Gobemouche noir - Brûly-de-Pesche - ©Philippe Mengeot

Mésange à longue queue (*Aegithalos caudatus*) : C'est très probablement à la suite d'un printemps particulièrement favorable à la reproduction que sont observés des groupes dès le début du mois de juin : 5 ex. le 02 et 14 ex. le 13/06 à Yves-Gomezée, 6 ex. à Sart-en-Fagne le 10, 4 ex. à Franchimont le 17, puis 15 ex. à Treignes le 28/06... et cela se prolonge en juillet et en août. La saison semble donc avoir souri à cette espèce si attachante.

Mésange nonnette (*Parus palustris*) : Contrairement à la situation de l'espèce précédente, la toute grande majorité des observations de nonnettes, pourtant assez nombreuses, ne concernent que des oiseaux isolés, à l'exception d'un nourrissage remarqué à Falemprise, aux BEH, le 15/06. Difficile d'en déduire quelque chose...

Mésange boréale (*Parus montanus*) : À l'instar de la Mésange nonnette, si la boréale est bien renseignée (110 données) dans toute notre région, seules trois mentions de 2 ex., une de 3 ex., deux de 4 ex. et une de 6 ex. ne concernent pas des oiseaux isolés.

Mésange huppée (*Parus cristatus*) : En juin, seul 1 ex. chanteur est recensé sur 100 ha à Oignies et Cul-des-Sarts, les résineux y sont pourtant nombreux. L'espèce nous a déjà semblé plus abondante. Dès juillet, elle se disperse et peut être vue en dehors de ses zones de nidification. Les deux mentions les plus importantes concernent 4 ex. le 01/07 à Hanzinne et 5 ex. le 13/08 à Mazée.

Mésange noire (*Parus ater*) : Celle-ci semble mieux représentée, 6 ex. chanteurs sur 100 ha à Oignies le 04/06, par exemple. Un couple nourrit au moins quatre juvéniles au Tienne du Lion à Frasnes-lez-Couvin, le 27/06. À Matagne-la-Grande, deux chanteurs sont entendus sur 1,5 km.



Mésange charbonnière - 14 03 2018 - Surice - © Olivier Colinet

Mésange charbonnière (*Parus major*) :

Bien que la plus commune de nos mésanges et donc la plus notée, la Mésange charbonnière se fait plus discrète en cette période estivale. Néanmoins, avec le va et vient du nourrissage, quelques succès de reproduction sont encodés. Ainsi, 6 jeunes à l'envol sont signalés à Hanzinne le 13/06, 9 le 14/06 à Roly, 8 le 18/06 à Soumoy, 6 le 23/06 à Treignes, etc. En juillet, ces petits groupes continuent à être renseignés régulièrement, comme ces 7 ex. se lavant en bordure d'une mare à Cul-des-Sarts le 06. Et cela continue en août où le plus gros groupe, comptant 10 ex., est aperçu à Vergnies le 18.

Mésange bleue (*Parus caeruleus*) : La Mésange bleue semble avoir tiré avantage de la belle saison, des groupes sont en effet très régulièrement renseignés, comme ces 6 ex. le 02/06 à Thy-le-Château, ces 5 ex. à Sart-en-Fagne et Matagne-la-Grande à la même date, 6 ex. à Roly et 10 ex. à Tarcienne le 04/06, 16 ex. à Jamagne le 16/06, etc. Une bonne année, assurément.

Sittelle torchepot (*Sitta europaea*) : Dynamique et bruyante, la sittelle ne cesse de se faire remarquer, plus de deux cents données ! Présente partout où il y a des arbres, mais pas seulement. Ainsi deux exemplaires sont observés sur un poteau d'éclairage le 21/07 à Yves-Gomezée !

Grimpereau des bois (*Certhya familiaris*) : Il n'est pas facile de le reconnaître avec certitude sans entendre son chant, d'autant qu'il n'est répandu que localement, c'est pourquoi seuls quelques attardés se trahissent : 1 ex. à l'étang de Virelles le 15/06, à Treignes le 23/06, à Olloy-sur-Viroin les 25/06 et 06/07, puis 2 ex. le 07/07.

Grimpereau des jardins (*Certhya brachydactyla*) : Au contraire du précédent, celui-ci émet fréquemment son chant ou ses cris caractéristiques, il est donc noté régulièrement durant les trois mois de cette chronique, sur l'ensemble de notre région.

Loriot d'Europe (*Loriolus loriolus*) : S'il fallait choisir une espèce d'oiseau comme emblème de la forêt de la Fagne, je voterais pour le loriot. Bien sûr, il est peu connu du public car très discret, peu visible, et il est indispensable de reconnaître son chant doux et flûté provenant des hautes frondaisons, pour se rendre compte de sa présence.

Après presque quarante ans de chroniques, il ne nous semble pas trop aventureux d'avancer que sa population est en augmentation ces dernières années. Voilà probablement une espèce qui profite de la tendance chaude et sèche de notre météo. Si les chênaies de la Fagne l'abritent, celles du plateau de Florennes ne sont pas en reste ! Il est également signalé de-ci, de-là, en Calestienne et en Ardenne, mais il peut aussi s'agir d'exemplaires en dispersion post-nidification. La dernière mention provient de Berzée, avec 1 ex. le 15/08.



Loriot d'Europe - 23 06 2018 - Franchimont - © Olivier Colinet

Pie-grièche écorcheur (*Lanius collurio*) : Nos prairies bocagères mises sous statut de protection constituent de véritables aimants pour cette espèce. Ainsi des zones comme La Prée à Dailly, Les prés de Virelles, Al Florée ou le Vivi des bois accueillent souvent de nombreux couples nicheurs, dépassant généralement la dizaine. L'été chaud a été favorable à la nidification. Un jeune oiseau a été sauvé de la noyade à Roly.

Geai des chênes (*Garrulus glandarius*) : Le Geai des chênes est présent partout en zone arborée. Fait particulier, un jeune oiseau entre dans une maison le 18/06 à Petigny. Il recouvrera bien vite la liberté.

Pie bavarde (*Pica pica*) : Répandue partout en milieu ouvert. À noter le comportement particulier d'un individu sur le dos d'une vache à la mode « gardeboeuf » le 08/08 à Cul-des-Sarts.

Choucas des tours (*Corvus monedula*) : Quelques beaux groupes renseignés comme ces 250 ex. le 16/06 à Philippeville, 135 ex. avec jeunes, ce qui représente toute la population de Petite-Chapelle, le 17/07, 155 ex. le 14/08 à Matagne-la-Petite, 330 ex. le 24/08 à Jamagne et 120 ex. le 30/08 à Mariembourg.

Corbeau freux (*Corvus frugilegus*) : Pas vraiment de recensement exhaustif durant cette période, mais de beaux groupes toutefois, comme ces 250 ex. le 07/06 à Jamagne, ces 200 ex. en vol le 25/06 à Berzée ou encore ces 200 ex. le 09/08 à Philippeville.

Corneille noire (*Corvus corone*) : Bien que commune un peu partout, la Corneille noire est beaucoup moins grégaire que le Corbeau freux. Souvent rencontrée à l'unité ou en nombres réduits, des rassemblements atteignant tout au plus la trentaine sont renseignés ci et là.

Grand Corbeau (*Corvus corax*) : Alors qu'il y a quelques années encore, les observations de Grands Corbeaux étaient très clairsemées et localisées, elles sont aujourd'hui presque monnaie courante. Des oiseaux souvent isolés ou en couple peuvent être contactés dans toutes les zones à proximité de massifs forestiers importants.

Étourneau sansonnet (*Sturnus vulgaris*) : Même si l'étourneau reste encore commun, il ne présente plus les effectifs que nous rencontrions voici seulement quelques dizaines d'années. Le plus grand groupe signalé pour cette période est de 300 ex. le 23/08 à Erpion. On lui connaît une certaine familiarité envers l'homme, celle-ci est relatée par Alain Paquet lors d'une rencontre le 13/06 à Lompret : « *Très familier ! Imprégné par l'homme, dirait-on. Il monte sur les mains, sur les épaules. Il se toilette énergiquement et puis dort sur ma main. Il réclame de la nourriture, parle un peu, est sur ma tablette en cet instant même où j'écris ces lignes. Il insère son bec dans toutes les anfractuosités possibles, entre mes doigts, dans mon cou, sur la protection de ma tablette et il ouvre son bec à la façon des étourneaux qui recherchent des larves de tipules dans les prairies. Il est incapable de prendre un morceau de pain qu'on lui offre car il répète toujours le même mouvement d'écartement des mandibules, excepté pour un petit morceau de Gouda qu'il a rapidement accepté. Il me quitte et fait un aller-retour vers l'église. Il vit sa vie et revient après 5 minutes. Idem 10' plus tard. Cela se passe sur la terrasse du restaurant L'Eau Blanche à Lompret. Un moment d'intimité délicieuse!* »

Moineau domestique (*Passer domesticus*) : La question est souvent posée quant à la disparition des Moineaux domestiques dans nos campagnes. Rassurez-vous, celui-ci se porte assez bien en Wallonie. Grâce au « suivi par points d'écoutes », une légère augmentation est même constatée par rapport au début des années 1990. L'ESEM n'échappe pas à cette règle, des bandes atteignant parfois les 100 ex. sont très régulièrement observées, particulièrement auprès de quartiers habités ou de fermes. Après la saison de nidification, ils peuvent se joindre à des bandes mixtes avec des chardonnerets, des linottes ou des verdiers et parcourir les champs.

Moineau friquet (*Passer montanus*) : Si le Moineau domestique se porte plutôt bien, il n'en est pas du tout de même pour le friquet. Il s'agit de l'espèce affichant la plus grande diminution d'effectifs depuis les années 1990. Quelques couples nicheurs potentiels sont encore signalés comme à Saint-Remy, Saint-Aubin ou Villers-Deux-Églises, mais ceci relève maintenant plutôt de l'exception. Dans la deuxième quinzaine d'août, deux beaux groupes en dispersion sont toutefois renseignés : 20 ex. le 19 à Dailly et 56 ex. le 24 à Jamagne.

Pinson du Nord (*Fringilla montifringilla*) : Une donnée hors des sentiers battus, un oiseau chantant le 02/06 dans la réserve d'Al Florée (Sart-en-Fagne), sans suite évidemment.

Serin cini (*Serinus serinus*) :

Une autre espèce dont les effectifs s'amenuisent au cours des années. La région couvinoise reste pratiquement son dernier bastion mais ils se comptent maintenant sur les doigts d'une main. Un article détaillé concernant cette espèce peut être consulté en page 33 de ce numéro.



Serin cini - 14 07 2018 - Couvin
© Hugues Dufourny

Verdier d'Europe (*Carduelis chloris*) : Les couples de verdier sont toujours bien répartis en ESEM. On relève tout au plus 5 ex. le 10/06 à Montbliart ou le 08/08 à Hanzinelle.

Chardonneret élégant (*Carduelis carduelis*) : Si le chardonneret est souvent vu par couple à la saison de reproduction, à partir du mois d'août des bandes parfois mixtes se rassemblent. Les maxima sont de 40 ex. le 24/08 à Aublain ou encore de 34 ex. le même jour à Cul-des-Sarts où Thierry Dewitte précise « *Surtout des jeunes de l'année, beau groupe, dans une ancienne culture à gibiers devenue un champ de chardons* ».



Chardonneret élégant - 05 06 2018 - Clermont - © Charles Henuzet

Tarin des aulnes (*Carduelis spinus*) : Quelques mentions de juin et du début du mois d'août laissent en suspens la possibilité d'une nidification régionale. Quoi qu'il en soit, à cette époque les mentions restent rares avant le rush hivernal probable.

Linotte mélodieuse (*Carduelis cannabina*) : Si la population est dispersée durant la saison de nidification, à partir du mois d'août des bandes parfois importantes sont renseignées comme ces 150 ex. le 08 à Senzeille, 80 ex. le 14 à Macon, 100 ex. le 26 à Romérée et 300 ex. le 30 à Cour-sur-Heure.

Bec-croisé des sapins (*Loxia curvirostra*) : Diverses observations de 1 à 3 ex. durant la période. Le plus souvent il s'agit d'oiseaux en dispersion.

Bouvreuil pivoine (*Pyrrhula pyrrhula*) : Les zones fortement boisées de l'ESEM offrent un milieu de prédilection pour le bouvreuil où il est considéré comme bien présent dans les parties ardennaise et fagnarde.

Grosbec casse-noyaux (*Coccothraustes coccothraustes*) : Comme pour l'espèce précédente, le grosbec est bien représenté comme nicheur dans les parties ardennaise et fagnarde de l'ESEM. Particularité relevée lors de cette période, de nombreux oiseaux sont signalés se nourrissant dans des champs de colza dont ils ont l'air friands, même pour le nourrissage des jeunes oiseaux. Dans ce même milieu, on relèvera des effectifs importants, comme ces 31 ex. le 07/07 à Florennes ou encore 42 ex. le 12/07 à Barbençon.

Bruant jaune (*Emberiza citrinella*) : Si le Bruant jaune semble afficher des diminutions de populations dans certaines régions, il présente encore parfois de belles concentrations d'oiseaux nicheurs, comme 4 à 5 couples à Al Florée (Sart-en-Fagne), 6 territoires sur 28 ha à Saint-Aubin, 10 territoires sur 75 ha à Villers-Deux-Églises ou encore 17 territoires sur 75 ha entre Soumoy et Senzeille.

Bruant des roseaux (*Emberiza schoeniclus*) : Hôte de nos sites humides composés d'une végétation dense, le Bruant des roseaux présente encore des beaux effectifs mais dans un nombre de sites très limité. Cependant sa recherche dans des fonds de vallées humides pourrait encore nous dévoiler de belles surprises. Si Virelles et Roly constituent ses endroits de prédilection, on le retrouve le plus souvent à l'unité à Merlemont, Frasnes, Dailly ou Senzeille. Plus curieux, un exemplaire est trouvé cantonné dans un champ de miscanthus le 17/07 à Ragnies !



Bruant proyer
(*Miliaria calandra*) : Espèce en déclin régional très net, un oiseau joue les stars en juin au Vivi des Bois à Roly. Une seule autre mention d'un oiseau le 17/07 à Ragnies.

Bruant proyer
14 06 2018 - Roly
© Hugues Dufourny

Espèce non commentée : Pinson des arbres.

Un grand merci à toutes les personnes qui ont transmis leurs observations par un canal ou un autre. Sans elles, cette rubrique n'aurait jamais vu le jour...



Impression – PNVH

CLIN D'ŒIL

nature



Son avenir dépend de vous...



La régionale Natagora Entre Sambre et Meuse édite depuis 10 ans la revue « [Clin d'Œil Nature](#) ». Publiée deux fois par an, celle-ci vous présente l'actualité naturaliste de la Région ESM, l'agenda des activités concoctées par la régionale et par ses partenaires, de nombreux articles de fond, documentés sur les espèces animales et végétales, autant que sur les sites remarquables de la région ou encore sur des sujets de sensibilisation à la protection de la nature.

Un travail de fourmis qui mobilise photographes, rédacteurs, informaticiens et autres, **tous bénévoles**.

La qualité de cette revue « papier », tant sur le fond que sur le choix des photos qui vous sont proposées, suscite depuis sa création de nombreux encouragements

et un vrai engouement de ses lecteurs en croissance constante.

Tout comme vous, nous sommes profondément attachés à cet outil de sensibilisation, de connexion, véritable courroie de transmission entre la Régionale et le public intéressé par la Nature et sa protection.

Mais tout succès a son revers. En dépit d'une gestion des coûts maîtrisée au plus près, il n'est plus possible pour la régionale d'en supporter seule l'intégralité. C'est donc la mort dans l'âme que nous renonçons à sa gratuité.

En conséquence, à partir du numéro 21 qui paraîtra en 2019, il vous sera demandé une participation aux frais sous forme d'abonnement annuel de 10 €.



Pour vous abonner à notre revue [CLIN D'ŒIL Nature](#) ...

... et recevoir 2 fois par an votre revue préférée, il vous suffit de verser 10 euros au compte de Natagora Entre-Sambre-et-Meuse : BE84 3600 1782 4259 en mentionnant dans la rubrique communication «Abonnement CO(+l'année)»

N'oubliez pas, si vous êtes un nouveau lecteur, d'envoyer votre adresse postale précise au secrétariat par mail : esm@natagora.be

Petite note sur l'évolution du Serin cini (*Serinus serinus*) en Europe de l'ouest et plus particulièrement en ESEM

Leyman Michaël

Suite au triste constat du nombre de Serins cini (*Serinus serinus*) contactés ce printemps-ci en ESEM (revoir la chronique de la Grièche n°54), il est légitime de se poser la question du devenir de cette espèce. De cette première interrogation découle, assez paradoxalement, la question de son passé. C'est pourquoi, nous allons faire un petit bond aussi loin que la littérature ornithologique de notre pays le permet.

Les premières données permettant de se faire une idée (même floue) sur la présence/absence et sur l'abondance d'une espèce d'oiseaux à un niveau régional, tel que l'ESEM, sont assez récentes. Le premier ouvrage répondant à ces critères a été publié par SELYS-LONGCHAMPS en 1842, quelques temps après l'indépendance de la Belgique. Cet éminent scientifique de l'époque, membre d'un très grand nombre d'académies et sociétés, a réuni en un seul livre toutes les espèces d'oiseaux, reptiles et poissons déjà observés jusqu'alors en Belgique. On comprend vite que les données pour chaque espèce n'étaient pas très précises, voir ponctuées d'erreur. Tout de même, il nous permet d'y trouver le Serin. Voici ce qu'il en dit : «*Pyrrhula serinus (Bouvreuil Serin) - Le Cini Buffon. Très rare et accidentellement dans la vallée de la Meuse. On en a pris plusieurs individus à la fin d'avril 1839. Ils se tenaient avec les chardonnerets sur les arbres fruitiers, près des vignobles qui couvrent les montagnes des environs de Liège. Il se trouve parfois aussi dans les Flandres. Les oiseleurs liégeois s'imaginent que c'est un métis du Tarin et de la Linotte* ». On perçoit tout de suite que les connaissances étaient fragmentaires, mais que le cini était très probablement rare à l'époque. Sinon, il aurait été mieux connu. Niche-il en Belgique à cette époque-là ? Et en ESEM ? Difficile à dire.

Par contre, on est sûrs qu'il y est nicheur à la fin du XIX^e siècle, au moins dans les régions de l'est et du sud du pays. Cette présence accrue découle d'une expansion sur toute l'Europe qui a débutée vers 1815 (LEDANT & al., 1983). Pour mieux la comprendre, il faut savoir que le Serin cini est un oiseau aux affinités méridionales. Il aime les climats aux printemps assez chauds et secs. Cantonné au sud de l'Europe jusqu'à assez récemment, il s'est soudainement « décidé à aller explorer » le nord. La raison de cette expansion d'aire de nidification n'est pas connue. On peut juste imaginer quelques hypothèses : léger changement climatique, transformation des habitats le favorisant, « dé clic » génétique, diminution d'une autre espèce concurrente/prédatrice/parasite qui l'empêchait jusqu'alors de remonter vers le nord, augmentation des populations du sud obligeant les jeunes adultes à « l'exil », ... ? Ou un peu tout cela à la fois ? Toujours est-il que la remontée s'est déroulée sur un large front à travers toute l'Europe de l'Ouest jusqu'en Scandinavie. OLSSON a résumé ce mouvement dans un article en 1969 (figure 1.)

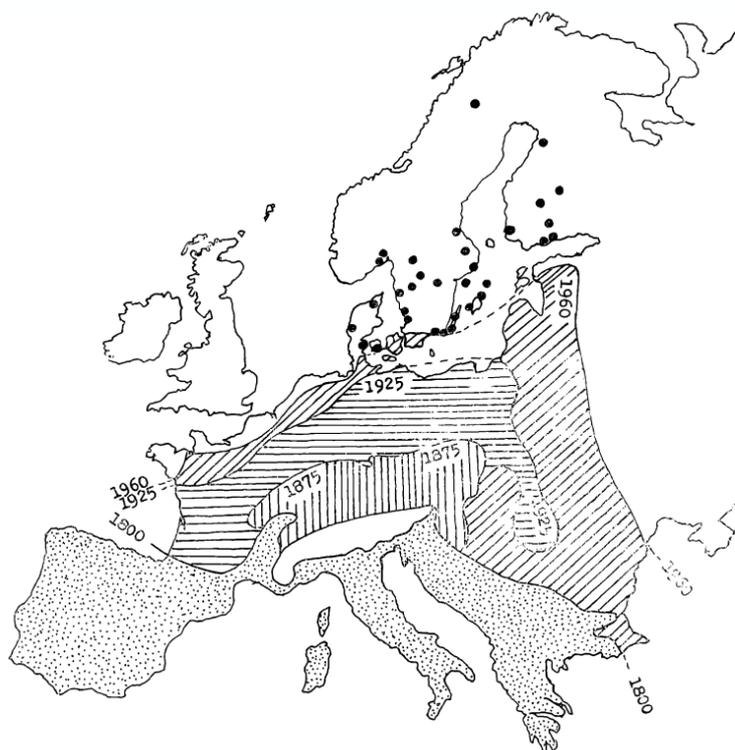


Figure 1 : Expansion du Serin cini à travers l'Europe de l'Ouest du XIX^e siècle à 1960 (selon OLSSON, 1969).

Cette poussée vers le nord partout en Europe est en accord avec ce que dit la littérature belge. JACOB (2010) nous signale que : « *Vers 1910-1920, le Cini nichait en Ardenne, dans le bassin de l'Ourthe, dans les régions de Dinant, Namur, Huy, Liège et Verviers ainsi que ponctuellement à Mons et en Brabant. Le Tournaisis été occupé à partir de 1928, avec une présence étoffée dès 1933* ». La répartition sur le territoire wallon au début du XX^e siècle était donc fragmentaire, avec des noyaux dans certaines régions. Cette tendance est confirmée par VERHEYEN en 1957. Il dit qu'il est « *assez clairsemé sur presque tout le territoire de la Belgique. Ses apparitions assez irrégulières et sa disparition en des régions où le Cini était déjà connu comme nidificateur depuis des dizaines d'années est à attribuer exclusivement à la tenderie printanière et au dénichage des jeunes en vue de leur mise en cage* ». Y avait-il déjà un ou des noyaux en ESEM à l'époque qui serai(en)t passé(s) inaperçu(s) par l'absence de prospections? Ce n'est pas impossible, vu le peu d'ornithologues présents dans la région à cette époque. A preuve, l'absence presque totale de récits dans la littérature pour toutes les espèces d'oiseaux (alors que l'ESEM était déjà une région très favorable).

L'Atlas des oiseaux de Belgique de 1972 (LIPPENS & al.) permet d'avoir une première estimation chiffrée. Il estime sa présence à un peu plus de 750 couples sur l'ensemble du territoire national, entre 1961 et 1968. Il semblerait que ce chiffre soit une sous-estimation. Pour la période 1973-1977, DEVILLERS & al. (1988) font état de 2500 couples (dont 90% en Wallonie). C'est à cette période qu'un pic de densité est atteint car, les effectifs vont diminuer ensuite. Un article est même publié en 1990, dans le bulletin Aves, pour faire état de ce déclin (par VAN DER ELST). Le dernier atlas en date (JACOB, 2010), dont les prospections se sont étalées sur la période 2001-2007, estime la population à 1300 couples en Wallonie, avec un déclin généralisé (figure 2). Ce constat est le même partout en Europe de l'Ouest (moins 1-4%/an sur 25 ans). Cette variation pourrait être due à une nouvelle fluctuation « naturelle » de l'espèce ou à une dégradation de ses conditions de vie.

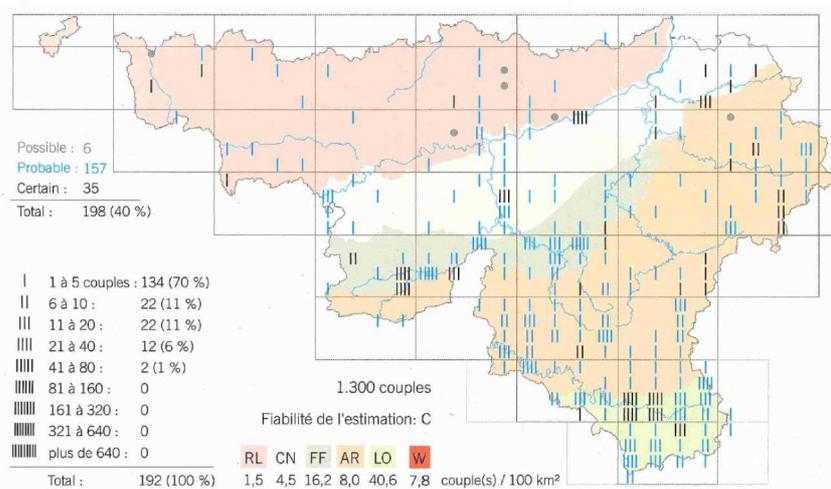


Figure 2 : Répartition du Serin cini lors des prospections atlas allant de 2001 à 2007 (selon JACOB, 2010).

Qu'en est-il de l'ESEM dans tout cela ? Pour la période 1973-1977, DEVILLERS & al. (1988) signalent dans leur atlas que l'ESEM est « *réellement déserte au sud de la Thudinie (H. Guerriat, com. Pers.), sauf dans les régions de Chimay et Couvin* ». Pour ces dernières, par contre, la densité semble importante. Il signale que le carré de prospection de 8x10 km² centré sur Chimay est l'un des plus densément occupés, avec plus de 125 couples ! Ce carré fait partie des 4 seuls (sur les 457 découpant la Belgique) à posséder une si grande densité. Celle-ci est justifiée par la fixation de nombreux oiseaux « *sur les tiennes calcaires de cette région* ». Une autre information nous provient de RYELANDT (1985). En 1982, il dénombre 6 couples pour la seule commune de Viroinval. Ces chiffres sont proches de ceux avancés par DEVILLERS & al. : de 6 à 25 couples dans les carrés centrés sur Couvin et sur Olloy-sur-Viroin.

Ce sont ensuite les chroniques des revues « Le Viroinvol » et « Noctua Athena » qui permettent de se faire une idée de la situation à partir de la fin des années 1980. Il semble que le Serin cini possédait alors des populations noyaux dans les environs de Couvin-Mariembourg et dans la vallée du Viroin. Des cantons étaient également régulièrement signalés sur le reste de la Calestienne. Par contre, la région de Chimay est moins signalée que ce que l’atlas de 1973-1977 l’aurait laissé prévoir. S’agissait-il d’une surévaluation de cet atlas, d’un manque de prospection dans la région ou d’une population, déjà en déclin, qui se serait effondrée en quelques années ? Epinglons chronologiquement les données suivantes :

- en 1986, des cantons à Mariembourg, Petigny, Nismes, Olloy-sur-Viroin et Couvin (CLESSE B., 1986) et 1 ex. tardif le 10/11 à Mariembourg (DEWITTE, 1987) ;
- en 1987, 6 chanteurs à Couvin en juillet (DEWITTE, 1988) ;
- en 1988, présence hivernale de 1 ex. à Mariembourg le 14/01, puis à partir du 05/02 dans l’argilière de la même localité (PETIT, 1989), puis un dénombrement d’une population « *d’au moins 50 couples cantonnés* » sur l’ensemble de l’ESEM (DEWITTE, 1989) ;
- en 1991, 6-7 chanteurs pour la cinquième année consécutive au tienne Morcotte de Boussu-en-Fagne (Coppée & al., 1992) ;
- en 1993, au moins 4 cantons dans le « parc » à Virelles (DEWITTE et al., 1994) ;
- en 1996, un maximum de 15 ex. à Mariembourg à la mi-octobre (LAUDELOUT & al., 1998) ;
- en 1998, au moins 15 chanteurs en mai à Mariembourg (LAMBERT, 2000).

Une prospection coordonnée par Aves-Charleroi entre 1987 et 1990 sur une bonne partie de l’ESEM permet d’avoir une carte de répartition de différentes espèces, dont le Serin cini (COPPÉE & al., 1991). Les résultats montrent qu’il y a entre 50 et 70 couples, presque tous en Calestienne (figure 3). Il est également signalé une très nette diminution des populations du côté de Chimay : « à peine » une dizaine alors qu’ils étaient, comme signalé plus haut, plus de 125 couples une décade plus tôt. Les auteurs émettent toutefois un doute sur la précédente estimation. À l’est, par contre, il semble qu’aucune diminution n’ait eu lieu (contrairement au reste de la Belgique où la diminution est entamée depuis la fin des années 1970).

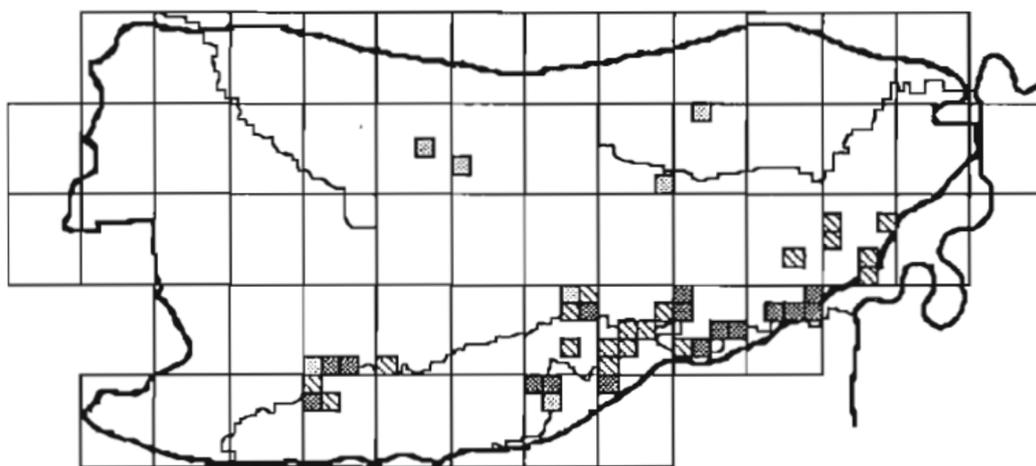


Figure 3 : Répartition du Serin cini sur le sud de l’ESEM, à l’exception de l’Ardenne (non prospectée) (selon COPPÉE & al., 1991).

Il semblerait donc que les populations d’ESEM se portaient assez bien à la fin du XX^e siècle. Cette bonne santé a perduré au début du XXI^e siècle. En effet, durant la prospection du dernier atlas, celui-ci signale que les populations se maintiennent dans le bassin du Viroin. Les chroniques de La Grièche confirment cette bonne santé :

- en 2006, un couple signalé à Virelles le 03/06, un couple nicheur certain à Pesche le 15/06, une belle densité à Mariembourg où une quinzaine de cantons est comptabilisée entre juin et août et une présence sur des pelouses calcicoles à Nismes (Fondry des Chiens et Abannets) (COLLECTIF, 2006) ;
- en 2007, un premier ex. le 02/03 à Mariembourg, 1 ex. chanteur le 08/03 à Treignes, ensuite signalé chanteur à Couvin, Mariembourg (une quinzaine de cantons), Nismes, Frasnes-les-Couvin, Treignes (5 cantons), ... Tous en Calestienne. (COLLECTIF, 2007^a, 2007^b).

2008 semble être une date charnière pour l'ESEM. La chronique de cette année-là signale : « *Premier chanteur entendu près de la gare de Couvin le 26/03, puis le 06/04 à Mariembourg. Une fois le 09/04 plus répandu et signalé à Vierves-sur-Viroin, Merlemont, Morialmé, Treignes et Nismes. L'espèce est donc moins bien renseignée que les années précédentes, moins de localités et surtout moins de chanteurs par village, 10 au maximum pour Mariembourg qui en totalise le plus* » (COLLECTIF, 2008).

À partir de là, les effectifs ne cesseront de diminuer. Les données concernant des oiseaux contactés entre mai et juillet (période où ils sont susceptibles de nicher) en ESEM et encodées sur observations.be le montrent très clairement (figure 4).

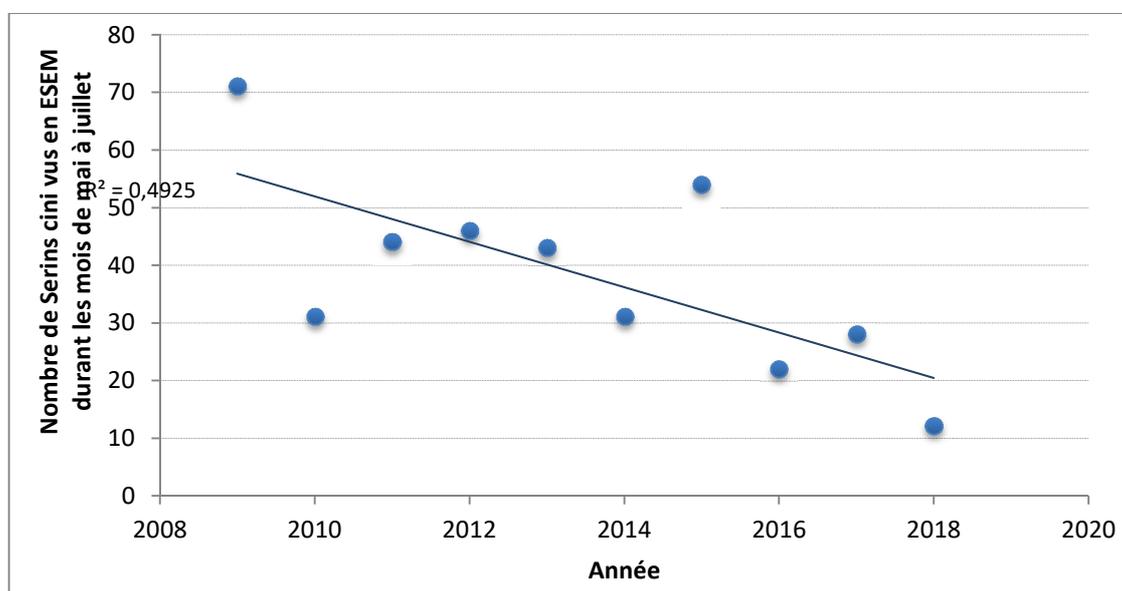


Figure 4 : Évolution du nombre de Serins cini contactés en ESEM (entre mai et juillet) sur les 10 dernières années.

Au vu de la diminution généralisée sur toute l'Europe, il est probable que la population d'ESEM soit en sursis. Sa disparition semble inévitable dans un futur proche. Même si, pour cette espèce, il est possible qu'il s'agisse de variations « naturelles » à grande échelle, la dégradation des milieux ruraux qu'elle affectionne (jardins, vergers, friches abandonnées, etc.) ne peut qu'accélérer son extinction. Si l'on ne veut pas que d'autres espèces suivent la même voie, il est urgent d'agir. Comment ? En bannissant tous les pesticides de nos jardins, en laissant des parties de pelouses libres de toute gestion (hormis une fauche annuelle en fin d'hiver), en ne plantant que des espèces indigènes, en évitant à tout prix de bétonner un peu plus nos villages (chemins de terre, nouvelles constructions, devantures de maison, etc.), en « équipant » nos chats domestiques pour qu'ils ne puissent pas prédater les oiseaux, etc. C'est par toute cette multitude de petites choses que nous laisserons un milieu accueillant, qui pourra, qui sait, permettre aux futures populations de Serins cini de reconquérir du terrain quand leur envie de retour se fera sentir...

Remerciements :

Merci à Meve pour la relecture.

Bibliographie :

- CLESSE B. [1986]. *Chronique ornithologique du Viroinvol*. Le Viroinvol (3), 16-24.
- COLLECTIF [2006]. *La chronique – Juin 2006-Août 2006*. La Grièche (3), 3-23.
- COLLECTIF [2007^a]. *La chronique – mars 2007-Mai 2007*. La Grièche (7), 5-30.
- COLLECTIF [2007^b]. *La chronique – Juin 2007-Août 2007*. La Grièche (8), 2-24.
- COLLECTIF [2008]. *La chronique – mars 2008-Mai 2008*. La Grièche (11), 2-27.
- COPPÉE J.-L. & COPPÉE J.-L. [1991]. *Avifaune nicheuse des milieux non forestiers de la Fagne (Entre-Sambre-et-Meuse)*. Le Bulletin Aves, 28(2-3), 75-106.
- COPPÉE J.-L., DEWITTE TH., LAMBERT M. & PHILIPPART B. [1992]. *Chronique ornithologique*. Le Viroinvol (3-4), 30-40.
- DEVILLERS P., ROGGEMAN W., TRICOT J., DEL MARMOL P., KERWIJN CH., JACOB J.-P. & ANSELIN A. [1988]. *Atlas des oiseaux nicheurs de Belgique*. Institut royal des Sciences naturelles de Belgique, Bruxelles, 395 p.
- DEWITTE Th. [1987]. *Chronique ornithologique*. Le Viroinvol (2), 18-23.
- DEWITTE Th. [1988]. *Chronique ornithologique*. Le Viroinvol (3-4), 23-35.
- DEWITTE Th. [1989]. *Chronique ornithologique*. Le Viroinvol (3-4), 36-49.
- DEWITTE TH. & LAMBERT M. [1994]. *Chronique ornithologique*. Le Viroinvol (3-4), 27-38.
- LEDANT J.P., Jacob J.-P. & Devillers P. [1983]. *Animaux menacés en Wallonie – Protégeons nos oiseaux*. Duculot et Région wallonne, 325 p.
- JACOB J.P. [2010]. *Serin cini*, pp. 424-425. In : JACOB J-P. & al. *Atlas des oiseaux nicheurs de Wallonie 2001-2007*. Aves et Région wallonne, Gembloux, 524p.
- LAMBERT M. [2000]. *Chronique ornithologique du Viroinvol*. Noctua Athena (4), 27-28.
- LAUDELOUT A. & LAMBERT M. [1998]. *Chronique ornithologique*. Le Viroinvol (3-4), 39-48.
- LIPPENS L. & WILLE H. [1972]. *Atlas des oiseaux de Belgique et d'Europe occidentale*. Lannoo, Tielt.
- OLSSON V. [1969]. *Die expansion des Girlitzes (Serinus serinus) in Nordeuropa in den letzten Jahrzehnten*. Die Vogelwarte, 25, 147-156.
- Petit Ch. [1989]. *Chronique ornithologique*. Le Viroinvol (1-2), 39-48.
- RYELAND PH. [1985]. *Le parc naturel Viroin-Hermeton, Monographie n°2, Ornithologie*. Cercles des Naturalistes de Belgique, 300 p.
- SELYS-LONGCHAMPS E. [1842]. *Faune belge - Indication méthodique des mammifères, oiseaux, reptiles et poissons observés jusqu'ici en Belgique*. Liège, 310 p.
- VAN DER ELST D. [1990]. *Régression du Serin cini en Wallonie et en Région bruxelloise*. Bulletin Aves, 27(2), 73-82.
- VERHEYEN R. [1957]. *Les passereaux de Belgique – Première partie*. Institut royal des Sciences naturelles de Belgique, Bruxelles, 339 p.



Serin cini - 14 07 2018 - Couvin - © Hugues Dufourny

Changements dans les communautés d'oiseaux nicheurs des milieux agricoles dans l'Entre-Sambre-Et-Meuse et perspectives d'avenir

Arnaud Laudelout, Chargé de projets, Département Études chez Natagora

Jean-Yves Paquet, directeur Département Études chez Natagora



Pie-grièche grise - Cul-des-Sarts - © L Malbrecq

Réputée pour sa biodiversité hors du commun, l'Entre-Sambre-et-Meuse (ESM) doit cette richesse à la grande diversité de ses sols et à l'usage relativement extensif de ses ressources naturelles. Les milieux agricoles ont toujours fait partie des éléments les plus remarquables de cette région. Leur richesse exceptionnelle masque pourtant une lente modification des communautés d'oiseaux nicheurs.

En effet, en quelques dizaines d'années, l'avifaune des milieux agricoles s'est largement modifiée. Parmi les nicheurs disparus, la Pie-grièche grise, le Tarier des prés et le Bruant proyer ont déserté notre région et semblent bien loin de s'y réinstaller à court terme, tant leurs populations les plus proches sont en situation précaire. D'autres nicheurs paraissent en sursis, comme la Tourterelle des bois, le Pipit farlouse, le Vanneau huppé, la Grive Litorne et la Perdrix grise. Que penser aussi du Râle des Genêts, qui semble de plus en plus rare ? Heureusement, Tarier pâtre, Pie-grièche écorcheur ou Hypolaïs polyglotte ont vu leurs populations exploser. D'autres espèces suivent la même voie, comme le Milan royal. Et qui sait quelle sera la prochaine espèce qui colonisera nos contrées ?

Mais quelles sont les forces à l'œuvre derrière tous ces changements ? Le rôle des changements climatiques induits par l'activité humaine est indéniable, sans être une cause flagrante de la dégradation de la richesse spécifique des milieux agricoles. On peut ainsi supposer son impact sur le déclin de la Pie-grièche grise, du Pipit farlouse ou de la Grive litorne et un effet positif sur l'Hypolaïs polyglotte et le Tarier pâtre.



Bruant des roseaux - Clermont - © Ch. Henuzet

Le mitage de l'espace rural par l'extension du bâti n'a pas épargné notre région, ce qui favorise les espèces généralistes fréquentant les jardins et les milieux urbains, au détriment des espèces spécialistes de l'espace agricole.

L'intensification des pratiques agricoles constitue certainement la cause majeure de ces changements. Une abondante littérature scientifique se penche désormais sur la question, mais on pourrait synthétiser les impacts en trois grands problèmes, qui touchent plus ou moins fort chaque espèce, en fonction de son écologie.

Tout d'abord, les pratiques agricoles modernes réduisent la disponibilité des ressources alimentaires hivernales pour les oiseaux, principalement les granivores qui dépendent des cultures pour leur alimentation hivernale. On observe en effet la disparition des chaumes qui laissaient des adventices¹ et des grains non récoltés à disposition des oiseaux en hiver. Il y a aussi la réduction des plantes adventices annuelles² et la mise en place de couverts hivernaux, dépourvus de plantes montées en graines. Des oiseaux nichant en prairie et se dispersant à quelques kilomètres de leur site de reproduction pour passer l'hiver, peuvent eux aussi souffrir de cette disette hivernale.

En deuxième lieu, les ressources alimentaires se réduisent en saison de reproduction. Une diminution inquiétante de la biomasse globale en insectes est désormais démontrée à l'échelle des paysages, même dans des espaces protégés intercalés dans une matrice agricole³. L'impact sur les oiseaux est évident, puisque ces insectes constituent la base de l'alimentation des poussins pendant la période de reproduction. Dans les cultures, les traitements phytosanitaires et leur écotoxicité cumulée⁴ ont augmenté considérablement ces dernières années encore. En prairie, malgré la protection active de certains « joyaux » au travers de leur mise

¹ adventice : désigne une plante qui se trouve sur un terrain sans y avoir été intentionnellement installée.

² annuelle : désigne une plante dont le cycle de vie porte sur une année (ou moins).

³ matrice agricole : sorte de cadastre qui délimite les parcelles agricoles

⁴ écotoxicité cumulée : toxicité pour l'environnement qui tient compte de toutes les composantes des produits détectés.

en réserve naturelle ou leur intégration dans le programme MAEC⁵, la qualité de l'habitat a décliné significativement. On peut ainsi remarquer la conversion progressive de prairies en cultures ou nouveaux quartiers et, surtout, l'intensification des pratiques sur une part très significative des prairies. En effet, l'augmentation de la précocité et du nombre de coupes, couplée à une plus forte fertilisation, entraînent une banalisation de la flore et transforment les prés fleuris en simples « cultures de graminées ». Ce n'est évidemment pas sans impact sur les espèces les plus typiques de nos prairies humides, telles que Rôle des



Grive litorne - Castillon - © Ch. Henuzet

genêts⁶, Locustelle tachetée, Bruant des roseaux, ...

Enfin, le troisième problème concerne le succès des nichées : les oiseaux qui nichent au sol déclinent globalement plus rapidement que ceux qui s'établissent dans les arbres ou les buissons. En effet, le suivi de l'avifaune par points d'écoute, réalisé par de nombreux ornithologues volontaires au travers de toute la Wallonie, a montré que les espèces nichant au sol sont, au sein de notre avifaune commune, celles dont le déclin est le plus marqué à l'échelle des 28 dernières années: -4 % par an ! La précocité des fauches ou des récoltes, menées de manière rapide et simultanée sur de grandes surfaces, est la cause directe de la réduction des effectifs de ces espèces. Un effet clair d'un surplus de prédation des nids sur leur démographie des espèces est plus difficile à établir. Il est néanmoins souvent admis que la simplification des paysages et le manque de couvert qui en résulte, créent des conditions où la prédation peut plus facilement devenir un facteur critique, même si cela a seulement été démontré réellement dans un petit nombre de cas.

⁵ programme MAEC : méthodes agro-environnementales et climatiques ; voir à ce propos les articles des [Clin d'œil nature n° 8](#) et [n°10](#)

⁶ Rôle des genêts : voir à ce sujet l'article dans [le Clin d'œil nature n° 16](#), pages 11 à 13
La Grièche N°55 - Décembre 2018 - Natagora ESM



Tarier des prés - Thuillies - © Ch Henuzet

Peut-on encore renverser ces changements ? La réponse dépend bien évidemment des causes de déclin des espèces. Lorsque les modifications du climat en semblent responsables, il peut sembler particulièrement vain de se préoccuper de leur sort sur le terrain. Pourtant, divers auteurs soulignent qu'il reste possible d'inverser cette tendance au déclin, en améliorant la qualité de l'habitat des espèces, tant que celles-ci n'ont pas effectivement disparu.

L'action remarquable de Natagora, en particulier celle des nombreux bénévoles actifs dans la préservation des plus beaux ensembles prairiaux, mérite évidemment d'être soulignée. Cette action a pu être décuplée, grâce aux moyens dégagés par les trois projets LIFE successifs consacrés aux prairies et à leurs espèces emblématiques. Leur principal intérêt réside, selon nous, dans leur capacité à avoir pu protéger certains ensembles parmi les plus remarquables, tout en y conservant l'activité agricole essentielle à leur bon fonctionnement. En outre, il s'agit d'une démonstration concluante de l'efficacité des actions de sauvegarde et de restauration, tant de nombreuses parcelles ont vu leur intérêt s'accroître, après leur mise en réserve.

Pourtant, ces dernières ne représentent qu'une petite partie de notre espace agricole. C'est sans doute suffisant pour obtenir un effet positif sur les oiseaux les plus spécialisés, mais les espèces les plus largement répandues n'y trouveront pas l'Eldorado. Celles-là ne pourront espérer leur salut que dans la mesure où le nombre d'exploitants agricoles qui choisissent la voie d'une meilleure prise en compte de la biodiversité sur leur exploitation s'accroît. Le programme agro-environnemental wallon propose aux agriculteurs de nombreuses mesures efficaces : prairies de haute valeur biologique, bandes aménagées⁷, aide au maintien d'une faible charge en bétail ou « autonomie fourragère », correspondant à la capacité de production de l'exploitation, entre autres. Dans le cadre de la révision de la politique agricole commune qui se discute au plus haut niveau actuellement, il serait particulièrement judicieux que la Wallonie améliore l'information des agriculteurs quant à la pertinence économique de ces compensations financières. Il serait bon aussi qu'elle se dote d'objectifs volontaristes par rapport au taux de pénétration de ces mesures sur notre territoire.

⁷ Bandes aménagées : voir à ce propos les articles des [Clin d'œil nature n° 8](#) et [n°10](#)
[La Grièche N°55 - Décembre 2018 - Natagora ESM](#)



Tourterelle des bois -Surice- © Ol. Colinet

Le programme SOCWAL et l'évolution des oiseaux communs en Wallonie

Chaque année depuis 1990, plusieurs dizaines de volontaires d'AVES consacrent une partie de leur temps à la réalisation d'inventaires standardisés de l'avifaune wallonne. Les 51 661 points d'écoute de 5 minutes réalisés depuis le début du programme, permettent de dresser un état de santé des populations de nos 81 espèces d'oiseaux les plus répandues. Ces recherches, menées en collaboration avec la Direction générale opérationnelle "Agriculture, ressources naturelles et Environnement" du SPW, constituent un des programmes essentiels de suivi de la biodiversité en Wallonie.

Une majorité d'espèces communes est en déclin ces 28 dernières années en Wallonie, tandis que les populations de seulement 26 % d'entre elles augmentent. En moyenne, les effectifs (toutes espèces confondues) décroissent de 1 % par an depuis 28 ans et cette diminution s'accélère depuis 10 ans.

Dans les milieux agricoles, 11 espèces sur 17 sont en déclin. On parle notamment du Bruant proyer (-15,45% par an), du Vanneau huppé (-3,68 % par an) ou de l'Alouette des champs (-4,01 % par an). Deux espèces sont stables : la Bergeronnette printanière et le Corbeau freux. Et quatre sont en augmentation (Tarier pâtre (+6,57 % par an), Pie-grièche écorcheur (+4,44 % par an), Fauvette grisette (+1 % par an) et Faucon crécerelle (+1,4 % par an). En outre, c'est parmi les espèces des milieux agricoles que l'on doit rechercher celles dont le déclin est le plus marqué. Les populations de Perdrix grises, Tourterelles des bois ou Bruants proyers sont en chute vertigineuse.

Pour les 22 espèces typiquement forestières suivies, la situation est en moyenne bien moins préoccupante que pour les espèces agricoles. À long terme, 4 espèces sont en augmentation (dont le Roitelet triple-bandeau), 7 espèces sont stables (comme le Bouvreuil pivoine ou le Pic noir) et 11 sont en déclin (Roitelet huppé, Mésange nonnette, ...) Bien qu'en léger déclin sur le long terme, l'indicateur des oiseaux forestiers montre une tendance récente à la stabilisation.

L'impact des changements climatiques est une réalité qui se fait déjà sentir sur l'avifaune wallonne. Pourtant, ils n'expliquent que 10 % de la variabilité des tendances de populations sur 25 ans. Dans la mesure où ces changements vont s'accélérer dans le futur, on peut craindre que leur impact ne vienne s'ajouter aux facteurs évoqués plus haut.

A propos de l'aménagement de l'étang du Grand Bu, à Niverlée (fiche-projet 1.4 du PCDR de Doische).

Par Thierry Dewitte

Le 24 avril, je reçois un coup de fil de madame Laurence Pircard, habitant à Gimnée, entité de Doische. Elle m'informe qu'un projet pouvant menacer le site du Grand Bu, situé à Niverlée, a été conçu deux années auparavant, dans le cadre du Plan communal de développement rural de Doische.

On trouve facilement une fiche descriptive des travaux prévus en tapant « aménagement Grand Bu » sur Google. On y apprend qu'une aire de barbecue, un espace de jeux pour enfants, un parking, un sentier aménagé autour de la mare, des pontons, des activités de pêche et un terrain de pétanque sont envisagés... tout en prétendant favoriser la faune et la flore du site qui comprend une très grande mare (voir photos).

Bien qu'il y ait contradiction entre les aménagements prévus et le fait de préserver ce site Natura 2000, le dossier est très bien rédigé et particulièrement bien argumenté, avançant des éléments en apparence convaincants. Il ne faut pas jeter l'enfant avec l'eau du bain, dit-on, mais pour qui sait lire entre les lignes, l'avenir du site fait froid dans le dos si ce projet est réalisé. Ce dernier affiche pourtant « la mise en valeur du site, de sa nature et de son espace sauvage » comme objectif principal.



*Photo 1 : Niverlée est situé sur le plateau de la Calestienne où les points d'eau sont normalement absents.
Le Grand Bu est une exception, ce qui le rend unique.*

Il faut noter également que la réserve naturelle du Coupu Tienne, située juste de l'autre côté de la route qui la sépare du Grand Bu, serait elle aussi impactée, bien qu'indirectement concernée par les aménagements à venir.

Lors de son appel, madame Picard m'informe qu'une réunion de terrain est prévue le mercredi 2 mai et qu'elle y sera présente. En effet, si elle se réjouit de l'intérêt porté envers le site, elle s'inquiète au sujet de certains aménagements qui ne lui semblent pas ou peu opportuns. Elle voudrait donc avoir l'avis de naturalistes et en faire l'écho lors de cette réunion.

Le délai pour réagir est très court. Ayant été très familier du site dans les années 80 à 2000 (recensement des batraciens et reptiles pour Raïnne, visites guidées, animations pour les stages d'adultes et d'enfants du Centre Marie-Victorin), je m'engage à lui répondre en lui envoyant par écrit mon avis.

Le 30 avril, je lui ai communiqué le texte ci-dessous, ainsi qu'à monsieur François Delacre, l'ingénieur DNF dont le cantonnement englobe le site concerné, à monsieur Laviolette, l'ingénieur responsable pour la Région wallonne des sites Natura 2000 (tous deux présents à la réunion), mais aussi à des responsables des Cercles des Naturalistes de Belgique et de Natagora ESM, en espérant qu'ils réagissent face à ce projet inadapté, voire qu'ils assistent à la réunion. A ce jour, aucune de ces deux parties ne s'est encore manifestée.



Photo 2 : Le Grand Bu, une mare sous le statut de "Site Natura 2000" bien mérité.

Afin qu'un maximum de personnes soient attentives à cette menace, je me permets de vous informer de la situation et du fruit de ma réflexion.

Le Grand Bu, une zone humide d'exception : ce petit plan d'eau est situé au cœur de la Calestienne, région géologique composée de roches calcaires qui présentent la caractéristique d'être très fissurées et d'évacuer les eaux en profondeur. Le Grand Bu est une exception puisque, depuis Chimay jusqu'à Givet, c'est le seul plan d'eau permanent existant en Calestienne. Il constitue ainsi un écosystème unique (eau basique, donc au pH élevé) qui doit bénéficier de la plus grande attention. Le fait qu'il soit en Natura 2000 confirme ce côté exceptionnel car peu de plans d'eau sont repris en Natura 2000 (Virelles, Roly,...).

Un site Natura 2000 ? D'abord un besoin de tranquillité : Au niveau de la faune, qui n'est ni aveugle, ni sourde, c'est d'abord l'absence ou pour le moins une fréquentation modérée de l'homme qui est importante. A chaque passage d'humains, le comportement naturel des espèces est perturbé. Le chant est interrompu, la recherche de nourriture ou d'un partenaire, les parades, la délimitation d'un territoire, la mue (couleuvre), la ponte, la couvaison, le nourrissage des jeunes et le repos sont dérangés... Ces étapes indispensables au bon déroulement du cycle annuel de chaque espèce sont compromises quand le site est fréquenté régulièrement. L'aménagement de jeux pour enfants, d'un barbecue, d'un parking, d'un terrain de pétanque à proximité de la mare, et surtout les séances de pêche, ne peuvent qu'avoir un impact négatif sur la faune. Il en va de même pour la flore car elle doit être contrôlée, à la débroussailluse par exemple, pour permettre le passage des personnes. Ce n'est pas souhaitable si l'on veut que cette flore puisse grandir, fleurir, donner des graines et accueillir avec succès les insectes qui lui sont inféodés (chenilles de papillon, entre autres). Un site Natura 2000 n'a pas comme fonction première d'être un outil récréatif ni un outil de développement touristique. Il peut bien sûr être attractif, mais plutôt pour un public intéressé par la découverte du patrimoine naturel local.

La gestion de la pêche (avec empoisonnement éventuel) n'est pas bénéfique et ne fait pas partie intégrante du processus de gestion de l'étang, contrairement à ce qui est inscrit dans la fiche-projet. Nuance importante, ce sont les poissons qui nécessitent une gestion car leur densité élevée provoque la mort de la vie naturelle d'un étang. Les poissons sont de grands perturbateurs, les carpes fouillent le fond et mettent en suspension le substrat, elles s'attaquent à la végétation immergée, les petits cyprins de type gardon mangent les insectes et leurs larves ainsi que les œufs de batraciens et leurs larves, le brochet mange les batraciens adultes et les larves de libellules. Du point de vue de l'écosystème, le Grand Bu doit être considéré comme une grande mare et non comme un étang. La pêche est intrusive, c'est la première chose qui a été supprimée au lac de Virelles, tant cela avait un impact négatif sur un plan d'eau pourtant dépassant les 100 ha ! Sans oublier les effets et traces de la présence du pêcheur, avec l'emploi d'amorces dont on retrouve l'excédent dans l'eau, les restants d'emballages, les bouts de ligne avec hameçon, les plombs, le piétinement, la coupe de la végétation gênant le lancer de la ligne, l'arrachage de la végétation trop importante dans l'eau, les restants de pique-nique et bien sûr le bruit. La présence de poissons est totalement inutile au Grand Bu, au pire seules les espèces gardons-rotengles-goujons pourraient être présentes, les hérons, Grandes aigrettes et Martin-pêcheur étant là pour réguler la population. Cela dit, répétons-le encore une fois, ce serait beaucoup mieux qu'ils soient tout à fait absents, pour préserver les espèces Natura 2000 du site.



Photo 3 : Le décor verdoyant du site invite à la pêche mais la présence de poissons est incompatible avec les espèces à protéger.

Un site trop éloigné des centres d'habitats pour attirer un public jeune et familial.

Alors que l'on ne cesse de critiquer l'usage excessif de la voiture comme moyen de transport, l'aménagement d'une aire de jeux et d'un espace de loisir équipé d'un barbecue ne peut qu'attirer un public familial, de jeunes et d'enfants. Or, d'où vont-ils venir et comment vont-ils s'y rendre ? Et sous quelle surveillance ? Il y a-t-il un trottoir qui vient du village ? Une piste cyclable ?

Si tous les aménagements envisagés dans le projet sont souhaitables dans une zone habitée, ce n'est pas le cas au Grand Bu ! Ne serait-il pas plus judicieux d'installer tout ces équipements dans un endroit plus accessible et plus proche d'un noyau d'habitations ? Cela ne serait-il pas aussi une meilleure garantie d'occupation des installations (et de leur préservation) ?

En résumé, ce qui est acceptable au Grand Bu, ce sont les deux pontons d'observations, les sentiers dans la zone est du site, la clôture qui empêche de pénétrer dans la zone ouest et nord (en châtaignier, par exemple, jusqu'à 1,25 m de haut), le parking éloigné du site, donc situé au sud (pas celui du nord-est), une aire de pique-nique sans barbecue, l'ouverture du site en dessous de la ligne HT, le curage partiel de la mare et l'enlèvement des espèces exotiques. On peut encore ajouter la pose de panneaux d'information sur le Grand Bu, concernant la vie et le monde aquatique de la mare, conçus pour être attractifs pour le grand public et également pour les enfants. On pourrait alors organiser sur le site des activités encadrées de découverte du monde sauvage (écoles de l'entité, foyer culturel, etc.).

De cette façon, la vocation du site en Natura 2000 serait respectée. Le Grand Bu serait mis en valeur, le site devenant un atout pour un tourisme vert, alliant la randonnée à la découverte du patrimoine naturel local. Il rencontrerait également les autres points de la fiche-projet (lieu d'échanges, de convivialité, ...).

Sans ces ajustements, ce projet ne respectera pas ou trop peu le site et pas du tout les espèces présentes dans la zone Natura 2000. Les perturbations et les pertes d'habitats seront importantes et les impacts bien trop significatifs.

En vous remerciant pour votre attention.



Photo 4 : Vue partielle du site. Le Grand Bu, un biotope à préserver absolument.

PLANTES RARES OU TYPIQUES DE L'ENTRE-SAMBRE-ET-MEUSE.

Texte Olivier Roberfroid - Photo Paul Bardet

La fougère « à bacchantes » (*Phegopteris connectilis*)

Faisant partie de la famille des Thélyptéridacées (comme la fougère des montagnes, *Oreopteris limbosperma*), cette fougère, atteignant 40 cm, est identifiable sur le terrain par ses frondes poilues, espacées sur un rhizome rampant et munies de penne inférieures retombant vers le bas (comme des moustaches de type bacchante). Les indusies (membranes qui recouvrent les sporanges) sont absentes et les sores (ensemble de sporanges) sont arrondis.



C'est une espèce montagnarde en limite sud-ouest de son aire de répartition dans l'ESM. Elle affectionne les ambiances forestières froides et humides, se rencontrant principalement dans les vallons des hêtraies sur substrats acides.

Chez nous, la fougère du hêtre (son nom français officiel) se rencontre seulement en Ardenne où elle ne comptabilise actuellement que quelques stations. Elle est quasi toujours accompagnée de deux fougères, la fougère des montagnes et le blechnum en épi (*Blechnum spicant*) ainsi que plus rarement par exemple, du sceau-de-Salomon verticillé (*Polygonatum verticillatum*), de la fougère écailleuse (*Dryopteris affinis*) ou de la luzule - « qui ressemble à une ... luzule » - blanche (*Luzula luzuloides*).

Avec plusieurs stations non revues récemment (elle aurait entre autres disparu de la vallée du Pernelle et de ses stations en Thiérache, à Monceau-Imbrechies et à Macquenoise) cette fougère facilement reconnaissable morphologiquement, a vu sa distribution se morceler depuis une vingtaine d'années en ESM avec un dernier bastion (proche des stations françaises de la botte de Givet) qui accueille plusieurs populations autour de Oignies-en-Thiérache tandis que les quelques autres (peu fournies) se répartissent entre Rièzes, en amont de Presgaux et Vierves-sur-Viroin. Elle est donc menacée dans la région, et même si elle n'est pas reprise sur la Liste Rouge des plantes en Wallonie, tous travaux sylvicoles devraient être proscrits en ESM sur les sites où s'observent ses maigres populations.

A l'est de la Meuse, elle est assez rare, surtout bien représentée dans les bassins de la Semois et de l'Ourthe ainsi qu'autour de Saint-Hubert.

Participez au projet d'un nouvel atlas de la flore de Wallonie !

Contactez Olivier Roberfroid : oroberfroid@gmail.com

**et/ou encodez vos observations
sur Observations.be ou sur le site OFFH du DEMNA.**

VOUS AIMEZ LA NATURE ... TOUT PRÈS DE CHEZ VOUS ?

Alors venez vite surfer sur le site de notre régionale :

Vous y trouverez :

- De nombreuses informations, telles que les dernières actualités, la [présentation de notre régionale](#) et de son équipe
- Nos [différents projets et actions](#), développés par thèmes
 - [Notre agenda](#) d'activités en détail
- La présentation de [nos réserves naturelles](#), faite par leurs gestionnaires
- Nos publications, dont le "[Clin d'Œil Nature](#)" en téléchargement par numéro ou même par article, et bien sûr "[La Grièche](#)"...

RENDEZ-VOUS SUR:

www.natagora.be/esm

La peine nous étreint, Olivier nous a quittés.

Si vous souhaitez lui exprimer votre affection,
un banc hommage vous accueillera bientôt aux
Argilières de Romedenne
(le long de la rue des Fermes),
réserve dont il a été le conservateur.

S'y arrêter, penser à lui et à ceux que vous
chérissez, observer, s'émerveiller de cette
nature refuge...



« Que la force nous soit donnée de supporter ce qui ne peut être changé
et le courage de changer ce qui peut l'être mais aussi la sagesse de distinguer l'un et l'autre. »
(adapté de Marc-Aurèle)